2025

VEZINSMAG

Le magazine municipal des Vezinaises et Vezinais

Suivez-nous !

MAISON DE SANTÉ
Écoute et soins pour l'ensemble des habitants

Vie Municipale p4
Périscolaire – Accueil de Loisirs p32
Écoles p34
Associations p37
Cholet Agglomération p54
Infos pratiques p58
Concours photo P62

Vezins!

— Édito —

Chères Vezinaises, chers Vezinais,

L'année écoulée a une nouvelle fois été riche en projets, en réalisations et en temps forts pour notre commune. C'est avec une grande fierté que je souhaite partager avec vous les avancées concrètes qui participent chaque jour à faire de Vezins un territoire dynamique, tourné vers l'avenir, tout en restant fidèle à ses valeurs de proximité et de solidarité.

Parmi les réalisations majeures, l'ouverture en mars de la **Maison de Santé** marque une étape essentielle dans l'amélioration de notre offre de soins. Elle regroupe désormais nos trois infirmières et les médecins. Deux cellules supplémentaires sont d'ores et déjà prêtes à accueillir prochainement de nouveaux praticiens. Cet équipement moderne et accessible facilite les parcours de santé pour toutes et tous, tout en renforçant l'attractivité de Vezins.

Autre succès : l'installation de la **supérette autonome API,** ouverte tous les jours de 6h à 22h. Ce service, qui faisait défaut depuis plusieurs années, répond pleinement aux besoins des habitants. Très largement plébiscitée, elle figure parmi les 100 points de vente les plus performants du réseau - voire en tête du classement.

Vezins sait aussi faire vivre des moments de convivialité et de partage. La Fête de la Musique, organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec la commune de Vezins, a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Cette année, la Fête de la musique fêtera ses 15 ans ! Elle se déroulera les 4 et 5 juillet.

D'autres rendez-vous municipaux ont également permis de renforcer le lien social : le Banquet de l'amitié pour nos aînés de plus de 70 ans ; la matinée citoyenne de ramassage des déchets. La Cérémonie des Vœux et le Forum des Associations, organisé en janvier dernier, permet chaque année de mettre en valeur l'énergie de leurs acteurs.

Les portes ouvertes des services enfance ont également permis aux familles d'échanger avec les animatrices et de découvrir les nombreuses activités proposées tout au long de l'année.

Vos élus, animés par l'esprit d'innovation et une volonté constante d'agir pour le bien commun, reste pleinement mobilisé. Malgré la baisse des financements publics, nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité, tout en maintenant des finances communales saines. Cela nous permet de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse.

Parmi les projets à venir :

• L'aménagement de la cour de l'école de l'Èvre, dès juin, avec un projet de végétalisation et de désimperméabilisation des sols. Une initiative qui favorisera la biodiversité, atténuera les effets de chaleur, et offrira un cadre plus agréable et pédagogique aux élèves comme au personnel enseignant.

• La mise en place de la vidéoprotection, dès la fin de l'année, afin de renforcer la sécurité et de lutter contre les incivilités. Ce dispositif, désormais courant dans les communes et villes, contribuera à préserver la tranquillité publique tout en respectant les libertés individuelles.

• Afin d'accompagner au mieux le Comité des Fêtes dans ses activités, la commune a acquis en début d'année un local situé au croisement de la rue des Écoles et de la rue d'Anjou. Après quelques travaux, ce nouvel espace offrira des conditions plus confortables pour le stockage et l'organisation de leurs manifestations.

Preuve de notre volonté de modernité, ce bulletin municipal adopte désormais un nouveau nom : Vezins Mag', après 25 ans d'existence sous la bannière Le P'tit Vezinais. Ce changement s'accompagne d'une refonte graphique, avec l'objectif de proposer un support plus actuel, attractif et évocateur, y compris pour les lecteurs extérieurs à notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui font vivre Vezins au quotidien : habitants, associations, équipes éducatives, bénévoles et agents municipaux. Si nos outils de communication participent au rayonnement de la commune, c'est avant tout votre engagement qui en est le reflet. Un grand merci également aux annonceurs qui soutiennent fidèlement ce magazine.

Notre commune n'est pas un simple village : c'est un territoire vivant, engagé, et accueillant !

CÉDRIC VAN VOOREN
Maire de Vezins

Vice-président Gestion des Déchets à Cholet Agglomération
Vice-président de l'Agence pour la Promotion du Choletais
Président du Syndicat Valor3E
Président-directeur général de la SPL UniTri

Vezins!

Mairie de Vezins
Place Flandres Dunkerque - 49340 VEZINS
02 41 49 02 60
mairie@mairie-de-vezins.com - Vezins.com

Horaires d'accueil du public Mairie
et Agence Postale Communale
Lundi, mercredi, vendredi : 9h00-12h00/14h00-18h30
Mardi, jeudi , samedi : fermé

Vezins'Mag est un journal gratuit d'informations.
Magazine tiré à 900 exemplaires sur papier certifié
PEFC - ISSN 2969-8405
Directeur de publication : Cédric VAN VOOREN
Rédaction : Mairie de Vezins – Pierre HERBRETEAU
Crédit photos : Mairie de Vezins - Pierre HERBRETEAU - Associations
Conception et impression : ICI, Cholet

L'équipe municipale

LE MAIRE

Cédric VAN VOOREN
Vice-Président de Cholet Agglomération, en charge de la Gestion des Déchets
Vice-Président de l'Agence pour la Promotion du Choletais
Président du Syndicat Valor3E
Président Directeur Général de la SPL UNITRI

LES ADJOINTS

Claude POISSONNEAU
1er adjoint
Patrimoine

Jean René BARILLÈRE
2e adjoint
Urbanisme / Voirie

Linda DEROUINEAU
3e adjointe
Solidarité et Vie Associative

Mathieu FARDEAU
4e adjoint
Éducation

Blandine BINET
5e adjointe
Subventions, Perspective et Développement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉ(E)S

Liliane TIJOU
Conseillère municipale déléguée Vie Associative et Marché communal

Marylène COTTENCEAU
Conseillère municipale déléguée Solidarité et Éducation

Frédéric ROBERT
Conseiller municipal délégué - Urbanisme / Voirie et Patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Bernard CESBRON
Commissions :
Patrimoine et Urbanisme / Voirie

Ange SABATINI
Commission :
Urbanisme / Voirie

Stève KOCHAN
Commission :
Patrimoine

Joseph CRESTIN
Commission :
Solidarité et Vie Associative

Véronique BARRÉ
Commission :
Solidarité et Vie Associative

Anne MALINGE
Commission :
Éducation

Magali ROTURIER
Commissions :
Subventions, Perspective, Développement et Éducation

Luciane HELBECQUE
Commission :
Éducation

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois (obligation légale une fois par trimestre).
Ces séances sont ouvertes au public, qui peut y assister en tant que spectateur. Cependant, aucune prise de parole ou manifestation de la part du public n'est autorisée, conformément aux dispositions réglementaires. Ce sont les élus, en tant que représentants des citoyens, qui exposent les dossiers, participent aux débats et votent les délibérations.
Les séances se déroulent dans la salle du Conseil municipal située à la Mairie.

Les comptes-rendus des séances sont accessibles sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale & Intercommunalité », ainsi que sur la borne tactile dans l'entrée de la Mairie. Comme le prévoit la loi, ils sont également affichés dans les panneaux extérieurs de la mairie dans un délai de huit jours suivant la réunion.

Les prochains Conseils municipaux

Mercredi 25 juin à 18h
Mercredi 16 juillet à 18h
Mercredi 17 septembre à 18h
Mercredi 15 octobre à 18h
Mercredi 26 novembre à 18h
Mercredi 17 décembre à 18h

FINANCES

En 2025, la commune de VEZINS compte un Budget Principal, et deux budgets annexes, répartis comme suit :
- Le budget annexe du Lotissement Le Château
- Le budget annexe Gendarmerie

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

La commune de VEZINS compte également un budget autonome :
- Le CCAS de VEZINS (Centre Communal d'Action Sociale)

BUDGET PRINCIPAL 2025

Suite à la décision modificative budgétaire n°1 voté le 9 avril 2025 pour ajustement et reprise des résultats de l'exercice précédent et suite à l'adoption du Compte financier unique 2024, le budget s'équilibre à 1 463 314.00 € en fonctionnement et 1 182 448.00 € en investissement.
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires ; annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 11 décembre 2025 par le conseil municipal.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ses sections doit être présentée en équilibre, **les recettes égalant les dépenses.**

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Dépenses de fonctionnement	**1 463 314.00 €**
Charges de gestion générale	414 940.00 €
Charges du personnel	571 685.00 €
Autres charges de gestion courante (subventions associations, OGEC, indemnités élus...)	266 419.02 €
Charges financières	23 999.98 €
Charges spécifiques	1 000.00 €
Atténuation de produits	8 220.00 €
Dotations en provision	500.00
Virement à la section d'investissement	126 550.00 €
Amortissement	50 000.00 €

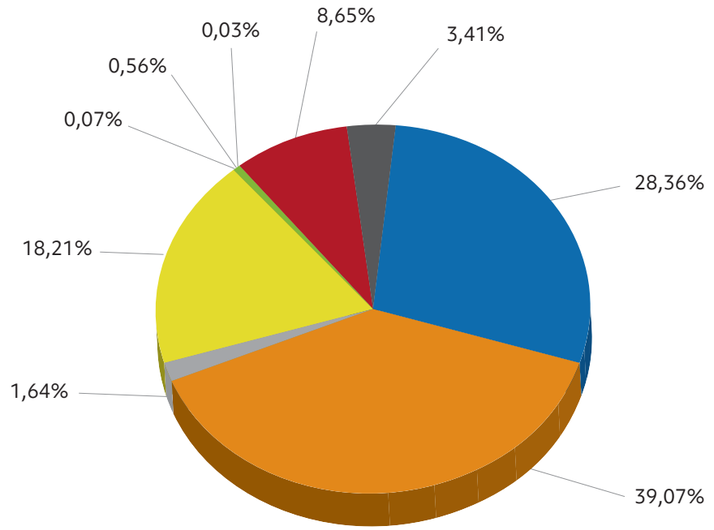

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal et les charges sociales, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (cantine, accueil de loisirs, accueil périscolaire, ...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Recettes de fonctionnement	1 463 314.00 €
Report 2024 (excédent de fonctionnement)	85 469.02 €
Produits des services	210 850.00 €
Remboursement sur rémunérations de personnel	9 400.00 €
Impôts et taxes	813 355.00 €
Dotations et subventions	270 335.00 €
Autres produits de gestion courante	73 904.98 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations de salles, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers).
Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

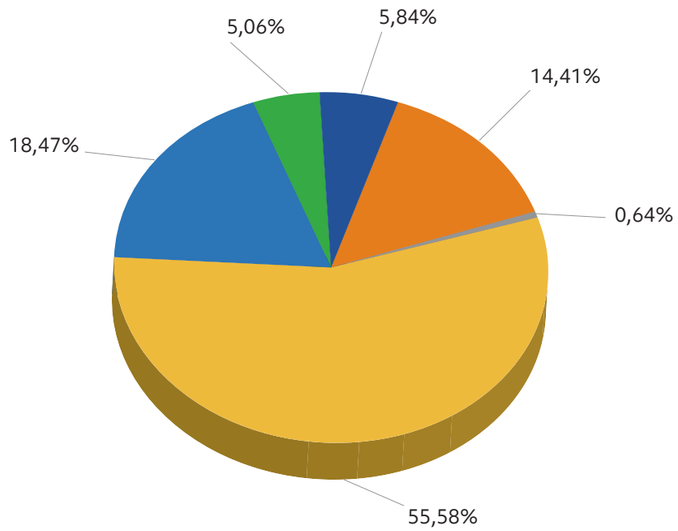

FOCUS SUR.....

I/ La Fiscalité :
Le vote des taux d'imposition 2025 a eu lieu le 9 avril 2025.
Le vote des taux de fiscalité directe locale doit être effectif pour chaque année, même en cas de maintien des taux de l'année précédente. Il doit être effectué avant le 15 avril de l'année (30 avril les années d'élections)
Le taux de la taxe d'habitation a de nouveau été voté en 2023, en 2024 puis en 2025 par le Conseil municipal après son gel entre 2020 et 2022 à hauteur de celui de 2019.
Pour 2025, le Conseil municipal a décidé de maintenir à l'identique les taux votés en 2024
VEZINS
Taxe habitation : 14.46 %
Taxe foncière sur le bâti : 44.48 %
Taxe foncière sur le non bâti : 44.48 %
Le produit attendu de la fiscalité locale pour 2025 s'élève à **795 635 €.**

II/ Les dotations de l'Etat :
La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue, avec ses différentes composantes, la principale dotation de l'Etat aux collectivités territoriales, notamment aux communes. Elle répond aujourd'hui à deux objectifs principaux :

- Assurer aux collectivités des ressources relativement stables et prévisibles d'une année sur l'autre ;
- Mettre en œuvre une péréquation verticale en apportant un soutien particulier aux collectivités confrontées à des charges importantes.

Les dotations attendues de l'Etat pour 2025 s'élèvent à **159 680 €** contre **168 680 €** en 2024.

La section d'investissement :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.
Le budget d'investissement regroupe :
> En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité, ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
> En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenues

Dépenses d'Investissement	1 182 448.00 €
Remboursements emprunts (compris court terme)	349 100.00 €
Travaux sur bâtiments	216 450.00 €
Voirie	109 758.00 €
Cimetière	7 660.00 €
Acquisition de matériel	14 200.00 €
Aménagement de la coulée des douves	30 800.00 €
Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie	229 780.00 €
Vidéosurveillance	94 100.00 €
Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école publique de l'Evre	128 500.00 €
Divers (opérations d'ordre)	2 100.00 €

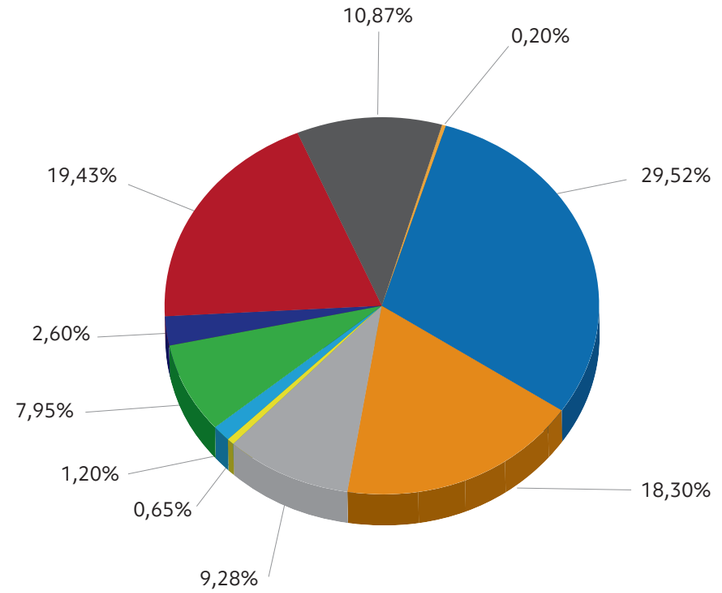

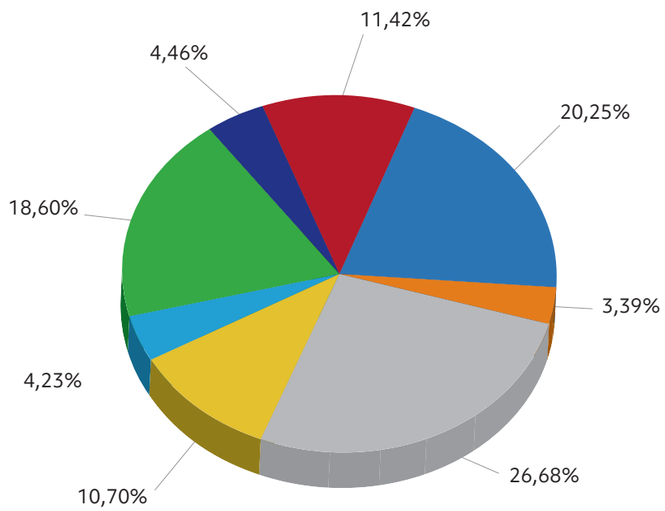

Recettes d'Investissement 1 182 448.00 €	
Report 2024	239 403.15 €
Taxe locale d'équipement et Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée	40 150.00 €
Subventions	315 445.00 €
Virement de la section de fonctionnement	126 550.00 €
Amortissement	50 000.00 €
Emprunts	219 999.85 €
Produits des ventes	52 700.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	135 000.00 €
Divers	3 200.00 €

Attribution des subventions aux associations – 2025

Associations	Montant attribué
OCCE – Ecole de l'Evre	2 208 €
APEC – Ecole de l'Evre*	1 470 €
OGEC – Ecole St Joseph	1 848 €
Music Cool'	350 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Amicale des donneurs de sang	200 €
Badminton Loisir Vezins (BLV)	100 €
Club de l'Espérance	300 €
Olympique SalTourVezinsCoron (OSTVC)	800 €
Bibliothèque Marque-Pages	3 000 €
Tennis Evre Lys	100 €
UNC CNTV	250 €
Etoile Cycliste Vezins Chanteloup (ECVC)	100 €
Loisirs Pluriels	411 €

*Subvention voyage scolaire ou projet global – Calculée et plafonnée à 50 % des effectifs et sur un montant de 35 € par élèves.

Concessions cimetière

15 ans – 1 m² : 40 €
15 ans – 2 m² : 70 €
15 ans – 4 m² : 140 €
15 ans – cavurne : 400 €
Renouvellement cavurne : 200 €
15 ans – colombarium – une plaque non gravée incluse : 850 €
Renouvellement colombarium : 425 €
Gravure plaque columbarium (possibilité au demandeur de faire appel au prestataire de son choix sous condition du respect de la police utilisée au colombarium) : 15 € la lettre
Dispersion Jardin du Souvenir – une plaque incluse : 70 €

Locations de tables et de bancs

Quantité disponible à la Maison Commune de Loisirs :

– 13 tables en bois (3m x 80 cm) – (environ 12 personnes par table)
– 20 bancs en bois

Le 1er lot : 10 €
Chaque lot supplémentaire : 4 €

Un lot complet une table et deux bancs.

Pour la réservation prendre contact avec le secrétariat de la Mairie ou par mail.
Les tables et bancs sont à **retirer** à la Maison Commune de Loisirs au 14 rue du Parc, le **vendredi après-midi** et à **restituer le lundi matin.**
Le règlement se fait uniquement par chèque le jour de la réception des tables et bancs.

La location est gratuite pour les associations Vezinaises.

MULTISPORTS TARIFS 2025/2026

Quotient familial	Tarifs à l'année
Moins de 600	88 €
De 601 à 800	93 €
De 801 à 1000	98 €
De 1001 à 1250	103 €
+ de 1251	108 €

TARIFS DES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE – ANNÉE 2025/2026

Tarifs Accueil de Loisirs

Quotient familial CAF/MSA	Tarifs familles Vezins	Tarifs familles extérieures
Quotient inférieur à 600	1,15 € la demi-heure, soit 2,30 € l'heure	1,40 € la demi-heure, soit 2,80 € l'heure
Quotient de 601 à 800	1,35 € la demi-heure, soit 2,70 € l'heure	1,60 € la demi-heure, soit 3,20 € l'heure
Quotient de 801 à 1000	1,50 € la demi-heure, soit 3,00 € l'heure	1,80 € la demi-heure, soit 3,60 € l'heure
Quotient de 1001 à 1250	1,65 € la demi-heure, soit 3,30 € l'heure	1,90 € la demi-heure, soit 3,80 € l'heure
Quotient supérieur à 1250	1,75 € la demi-heure, soit 3,50 € l'heure	2,00 € la demi-heure soit 4,00 € l'heure

Le matin de 7h00 à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h00, la facturation se fait à la demi-heure de présence de l'enfant et est calculée en fonction du quotient familial.

Tarifs pour l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis et extrascolaire applicables aux familles de Vezins et de Chanteloup-les-Bois :

Quotient familial CAF /MSA	½ journée sans repas 8h30 – 12h30 ou 13h30 – 17h30	Repas	Sorties avec repas	Péri-centre matin et soir
< 600	2.75 €	4.50 €	13,00 €	0,50 € le ¼ d'heure
601 à 800	5,00 €	4.90 €	19,00 €	0,60 € le ¼ d'heure
801 à 1000	5.70 €	4.90 €	20,35 €	0,65 € le ¼ d'heure
1001 à 1250	5.90 €	4.90 €	21,00 €	0,70 € le ¼ d'heure
> 1250 et autres	6.30 €	4.90 €	21.70 €	0,75 € le ¼ d'heure

Le petit déjeuner est facturé, que ce soit en accueil périscolaire ou extrascolaire, 0.40 €.

Des frais de gestion d'un montant de 2,00 € seront appliqués mensuellement par enfants utilisant l'un des services Enfance de la commune (Restauration scolaire – Périscolaire – Accueil de loisirs extrascolaire).

Tarifs redevance d'occupation du domaine public :

Permis de stationnement ou dépôt

- Forfait (par demande) - 20 €
- Occupation du domaine public - 1.00 € par m² par jour
- Elagages, vitrines, grilloirs, distributeurs automatiques de boissons, friandises, terrasses découvertes, terrasses couvertes par système escamotable, présentation de véhicules deux roues ou matériels divers - 25 € par m² par an
- Chevalets, distributeurs à journaux, oriflammes - 50 € par unité par an
- Stationnement taxi - 65 € par véhicule par an
- Autorisation de stationnement délivrée aux artisans - 50 € par passage
- Mise à disposition de panneau pour une entreprise - 20 € par unité

Les installations de chantier relatives à des travaux sur les réseaux concédés par la commune bénéficient d'une exonération. Les bailleurs sociaux bénéficient de la gratuité d'occupation du domaine public.
« L'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ou utilisation est la condition de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage ou d'une prestation de service publique intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous ou lorsque celle-ci contribue à assurer la conservation du domaine public » (L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques)

Permission de voirie (Les surfaces seront arrondies au mètre carré supérieur)

- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers - 4.85 € le ml par an
- Conduites enterrées ou aériennes de gaz, eau, électricité appartenant à des tiers, dont la longueur est supérieure à 1 kilomètre - 0.65 € le ml par an
- Terrasses couvertes par système non escamotables et non fermées - 38 € par m² par an
- Terrasses couvertes et fermées - 85 € par m² par an
- Réserves et lieux de stockage ne donnant pas sur la voirie – 45 € par m² par an
- Rampes d'accès à bâtiments privées - 38 € par m² par an
- Redevance d'occupation illégale : pour toute société n'ayant pas fait de déclaration préalable d'occupation de la voirie, applicable après la deuxième notification envoyée par lettre recommandée, et en supplément du tarif normal et de la majoration 50 €
- Les installations de la Poste (boîtes aux lettres, coffrets relais) bénéficient d'une exonération.
- Majoration de 50 % des tarifs par jours non autorisés après constatation par les services techniques communaux.

TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Locations Maison Commune de Loisirs et Salle Annexe :

ACTIVITÉS		Salle principale	Salle annexe	Les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux…	Vezins	130 €	85 €	215 €
	Extérieur	340 €	210 €	550 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	330 €	180 €	510 €
	Extérieur	550 €	280 €	830 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe…)	Vezins	250 €	140 €	390 €
	Extérieur	300 €	200 €	500 €
Vin d'honneur	Vezins	130 €	85 €	215 €
	Extérieur	340 €	210 €	550 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et extérieur	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et extérieur	85 €	65 €	150 €
Chauffage au-delà de 4 heures	Par heure	30 €	25 €	/
Arrhes		50 % du montant total de la location		
Caution forfaitaire	750 €			
Caution ménage	200 €			
Vidéoprojecteur + Sono	50 € /location			

Maison Commune de Loisirs

Salle annexe

Rappel pour les associations :

Les associations culturelles, sportives et de loisirs (hors associations scolaires) ont le droit à une location gratuite d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi qu'un tarif réduit par an de 85 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe), que cela soit pour une manifestation payante ou non payante. Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.
Les écoles ou associations scolaires (OCCE, OGEC, APEL, APEC) seront considérées comme une même entité et ont droit par an à deux locations gratuites d'une journée de la MCL (salle principale ou salle annexe), ainsi que 2 tarifs réduits de 85 euros pour une journée de location de la MCL (salle principale ou salle annexe). Toute journée supplémentaire sera facturée au tarif en vigueur.

Les associations Vezinaises qui veulent organiser une galette des rois, bénéficierons d'une gratuité journalière sur une salle uniquement. La manifestation devra se dérouler entre le 1er et le 31 janvier inclus, sous réserve de disponibilité. En dehors de ces dates, le tarif normal s'appliquera.

Les associations Vezinaises n'organisant pas de galette des rois pourront bénéficier, dans l'année, de la gratuité pour une Assemblée Générale dans une des deux salles.

Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations vezinaises.

Locations salle Saint Pierre et Maison des associations

Il est possible de louer la salle Saint Pierre située 13 rue Saint Pierre, et la Maison des associations, place du Général de Gaulle, afin d'y organiser des réunions de travail.
Le tarif pour chacune des deux salles est de 50 € par jour.

Maison des associations

Salle Saint Pierre

Décoration de Noël :

La décoration de Noël est confiée à Blandine BINET et Magali ROTURIER. Leur mission : solliciter les entreprises pour dénicher des décorations modernes, économes en énergie, tout en valorisant les éléments déjà en stock, le tout au meilleur prix.

Chaque année, de nouvelles décorations et scénettes sont créées pour apporter une touche de nouveauté et faire vivre cette période d'émerveillement tant attendue. Elles travaillent en étroite collaboration avec les services techniques pour l'implantation et la mise en scène dans les différents espaces de la commune.
Depuis deux ans, la commission organise également un **Marché de Noël,** rassemblant des artisans, des producteurs de gourmandises festives, des stands de restauration et de nombreuses animations.

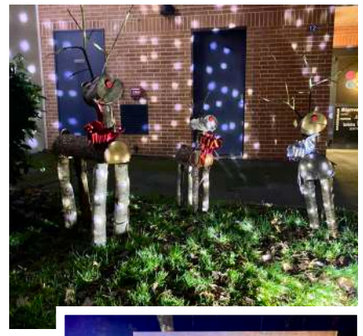

COMMISSION SUBVENTIONS, PERSPECTIVE & DÉVELOPPEMENT

Objectifs principaux de la commission Subventions, Perspective et Développement :

- Recherche de subventions (Blandine BINET et Antoine MALLET) : identification des sources de financement auprès des organismes publics.
- Élaboration des dossiers (Blandine BINET et Antoine MALLET) : constitution des dossiers de demande une fois les financements identifiés.

Blandine Binet
5e Adjointe

Magali Roturier
Conseillère municipale

Antoine Mallet
Directeur Général des Services

MARCHÉ DE NOËL DÉCEMBRE 2024

Le marché de Noël de Vezins a une nouvelle fois attiré de très nombreux visiteurs ! Entre délices sucrés, salés, vin chaud et des idées cadeaux pour garnir le pied du sapin, l'ambiance était chaleureuse et festive. Ce rendez-vous incontournable a plongé petits et grands dans la magie des fêtes de fin d'année.

Le Père Noël, fidèle au poste, a émerveillé les enfants et les familles. Son passage a été marqué par le tirage au sort des gagnants de notre concours de dessins. Félicitations à Louison Morille et Zoé Bouchet, qui ont remporté de superbes mallettes de coloriage !

Les bénéfices de la soirée ont été intégralement reversés au profit du CCAS de Vezins.

2024 : Installation de pares oiseaux à la salle de sports

La salle de sports dispose de trappes sur chaque côté, maintenues ouvertes pour favoriser la ventilation. Cela permet d'éviter l'humidité excessive qui pourrait rendre le sol impraticable.
Cependant, un problème récurrent était le passage d'oiseaux à travers ces trappes, ce qui générait des salissures indésirables. Cela compliquait l'utilisation de la salle pour les usagers et augmentait le temps de nettoyage pour le personnel d'entretien.
Trouver une solution adéquate n'a pas été simple, car il fallait un dispositif à la fois robuste, mais qui permettait aussi d'ouvrir et de fermer les trappes facilement.
Des pare-oiseaux extérieurs ont donc été installés, et cette solution s'avère pleinement satisfaisante. Elle permet désormais de maintenir la salle propre et fonctionnelle, tout en assurant une bonne ventilation.

2025 :

Réhabilitation du logement situé au 4 rue des Écoles

Après respectivement 13 et 15 années d'occupation par les mêmes locataires, les logements communaux situés au 4 rue des Écoles et au 16 place du Général de Gaulle se sont libérés. Une telle durée d'occupation témoigne de la qualité de ces biens, tout en illustrant l'usure naturelle à laquelle tout logement est exposé au fil du temps.
Afin de les proposer à nouveau à la location dans les meilleures conditions, la commune a lancé une opération de réhabilitation. Des travaux de rafraîchissement et de modernisation ont été réalisés : remise en peinture, mise à niveau des équipements sanitaires et électriques, etc.
L'objectif était double : garantir un bon niveau de confort pour les nouveaux occupants tout en valorisant le patrimoine immobilier communal.

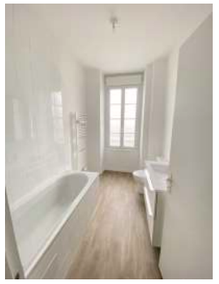

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION PATRIMOINE :

La commission Patrimoine a pour mission principale de veiller à la préservation et à l'entretien des biens communaux. Ses domaines d'intervention incluent notamment :
La gestion des bâtiments municipaux, assurant leur entretien et leur bonne utilisation.
L'aménagement et le suivi des infrastructures de loisirs en plein air, visant à offrir des espaces de détente et de loisirs et l'accès aux pratiques sportives.
Le contrôle régulier de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments publics.

Claude Poissonneau
1er Adjoint

Bernard Cesbron
Conseiller municipal

Blandine Binet
5e Adjointe

Frédéric Robert
Conseiller municipal

Joseph Crestin
Conseiller municipal

Stève Kochan
Conseiller municipal

Vincent Cottenceau
Agent technique

Préserver notre patrimoine communal : un choix stratégique

La commune de Vezins a toujours fait le choix de conserver un patrimoine immobilier qui lui est propre. Aujourd'hui, elle est propriétaire de 9 logements locatifs, qui génèrent environ 50 000 € de revenus annuels. À cela s'ajoute un logement désormais dédié à la location courte durée via Airbnb, qui affiche un excellent taux d'occupation, ainsi que le bâtiment principal et les 8 maisons de la nouvelle Gendarmerie, sources de revenus complémentaires.
Ce choix stratégique - celui de ne pas vendre ces biens - permet à une petite commune comme la nôtre de disposer de recettes régulières et autonomes. Ces revenus locatifs viennent renforcer ceux générés par la location des salles des fêtes, offrant ainsi à la collectivité des moyens supplémentaires pour financer de nouveaux projets d'intérêt général.
Conserver ce patrimoine, c'est faire le pari de l'avenir : celui d'une commune capable d'investir dans son développement sans dépendre uniquement des dotations ou subventions extérieures.
Dans un contexte où de nombreuses communes choisissent de se séparer de leur patrimoine locatif pour répondre à des contraintes budgétaires à court terme, notre municipalité a fait un choix résolument différent : celui de conserver ses biens communaux, de les entretenir et de les valoriser.

Réhabilitation du logement situé au 16 place du Général de Gaulle

2025 : VÉGÉTALISATION ET DÉSIMPERMÉABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE L'EVRE

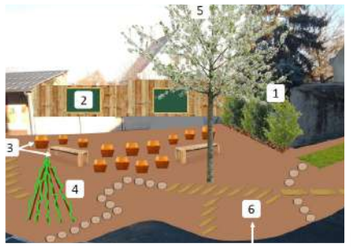

Le projet de végétalisation et désimperméabilisation de la cour d'école vise à créer un environnement plus sain, écologique et propice à l'apprentissage. Actuellement, la cour est uniquement recouverte de bitumes, ce qui limite la biodiversité, aggrave les îlots de chaleur urbains et conduit à des problèmes de ruissellement lors des fortes pluies.

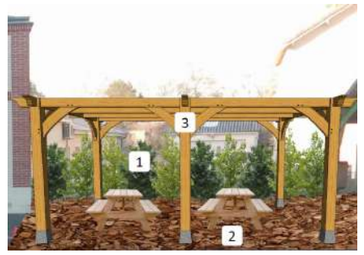

En transformant cette cour, le souhait de la municipalité est d'introduire des espaces verts, des jardins pédagogiques et des surfaces perméables. La végétalisation permettra d'absorber le CO_2, de fournir de l'ombre naturelle et de créer un habitat pour la faune locale, favorisant ainsi la biodiversité. De plus, les jardins pédagogiques offriront aux élèves l'opportunité d'apprendre sur les plantes, la nature et l'environnement de manière concrète et pratique.
Les travaux débuteront courant juin.

2025 : OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE

Après un an de travaux, la Maison Médicale a officiellement ouvert ses portes en mars dernier.
Quel chemin parcouru ! L'ancienne brigade, occupée depuis 1969 et transférée rue du Chapelet en 2022, a été entièrement réhabilitée et agrandie afin d'accueillir les professionnels de santé dans un lieu unique et fonctionnel.
Un logement de fonction a également été aménagé à l'étage, renforçant l'attractivité du site pour de futurs praticiens.
Ce chantier d'envergure a permis de proposer des locaux modernes, confortables et adaptés à la pratique médicale, tant pour les soignants que pour leurs patientèles, désormais reçues dans d'excellentes conditions d'accueil et de soins.
Coût global de l'opération : 1 101 431 € TTC
Un investissement important pour la commune, au service d'un enjeu essentiel : l'accès aux soins pour tous.

2025 : Vidéoprotection

Parmi les projets phares du mandat en cours figure le déploiement de caméras de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune. L'objectif est clair : renforcer la sécurité des habitants, protéger les biens et veiller à la tranquillité des espaces publics.
La vidéoprotection constitue aujourd'hui un outil moderne et efficace pour prévenir les actes de délinquance, mais aussi pour faciliter le travail des forces de l'ordre en cas d'incident. Les caméras seront installées à des emplacements stratégiques, afin d'assurer une couverture optimale du territoire communal. Elles permettront de détecter et d'enregistrer les comportements suspects ou les infractions, contribuant ainsi à l'identification rapide des auteurs.
Ce dispositif vise à améliorer la qualité de vie et le sentiment de sécurité de chacun, tout en respectant rigoureusement les règles en matière de protection des données personnelles et de respect des libertés individuelles.
Les mâts destinés à accueillir les caméras ont d'ores et déjà été implantés, et les raccordements électriques sont finalisés. L'installation des caméras interviendra très prochainement, marquant une nouvelle étape dans la mise en œuvre de ce projet structurant pour la commune.

- 4 caméras visualisation de plaques en entrées d'agglomération (Route de Cholet – Route de la Tourlandry – Rue Nationale – Rue du Parc)
- 11 caméras contextuelles
- Rue de Cheneveau (surveillance de l'arrêt de bus)
- Rue du Parc (Parking salle des fêtes)
- Rue du Parc (Entrée piétonne site de la Coulée des Douves entre la MCL et la salle des sports)
- Rue du Parc (Parking de la salle des sports et du stade)
- Base de loisirs de la Coulée des Douves (Aires de jeux pour enfants)
- Base de loisirs de la Coulée des Douves (Au niveau de l'aire de fitness)
- Rue de Cheneveau (Entrée Lotissement Le Château) • Place Flandres Dunkerque (Entrées de l'école publique de l'Evre)
- Place Médard Turpault (Ecole privée St Joseph)

Les projets en cours et à venir :

- En cours rénovation d'un logement 4 rue des écoles (anciennement le local de l'ADMR)
- Rénovation de la couverture de l'école de l'Evre
- Rénovation de la couverture de la maison des associations
- Rénovation du bâtiment rue d'Anjou, qui deviendra le local à l'usage du Comité des Fêtes

2024 ACQUISITION MACHINE DE MARQUAGE

La Commune de Vezins, en collaboration avec la Commune de Nuaillé, a acquis une machine de marquage routier. Grâce à cette démarche de mutualisation, nous sommes désormais en mesure d'assurer un marquage durable et sécurisé, tout en optimisant les coûts.
Cette initiative s'inscrit dans la continuité de nos efforts communs avec la Commune de Nuaillé. En effet, une désherbeuse vapeur est également partagée depuis plusieurs années, selon un planning défini.
Une opération de peinture routière courant juin dans le centre-bourg est prévue et une attention particulière sera accordée sur les passages piétions empruntés par les écoles.

2025 - Rénovation de l'éclairage public : cap sur les LED

Dans le cadre d'un programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public, le Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) poursuit le remplacement progressif des lampadaires par des modèles LED, plus performants et économes en énergie.
Les premiers changements sont déjà visibles Place du Général de Gaulle et rue de Cheneveau, où les anciens luminaires ont été remplacés.
Ce programme, prévu sur cinq ans, entre actuellement dans sa deuxième phase.

2025 – Aménagement du Calvaire route des bois

Aménagement en sablon tout autour du calvaire pour créer une liaison piétonne.

Autres travaux effectués entre autres sur l'année 2024-2025

Aménagement signalisation routière rue du Parc pour améliorer la sécurité routière.
Réfection de voirie Square des Tilleuls
Réfection de voirie en empierrement aux Humeaux et chemin de la Petite Blouère.

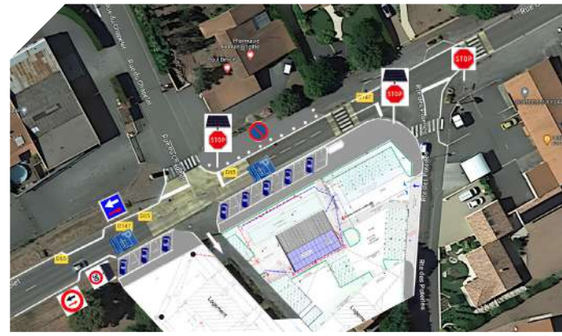

A venir :

Pose de panneaux stop lumineux rue de Cheneveau (Maison Médicale), route des Poteries et rue du Chapelet.
Mise en place de tables de pique-nique supplémentaires au Canal, rue de Cheneveau à côté de la supérette API.

COMMISSION URBANISME / VOIRIE

La Commission Urbanisme est chargée d'effectuer des études et de préparer des dossiers sur toutes les questions liées à l'urbanisme, sur lesquels elle donne un avis consultatif en collaboration avec les services instructeurs de Cholet Agglomération (pour certains dossiers).
Les domaines de compétence de la commission comprennent notamment :
L'agriculture et l'environnement,
Les chemins pédestres et ruraux,
La voirie, incluant la signalisation horizontale et verticale, ainsi que la signalisation routière,
Le contrôle et la gestion de la voirie en milieu urbain et rural,
Le suivi des autorisations d'urbanisme,
L'éclairage public,
Les espaces verts, ainsi que la mise en œuvre de pratiques d'éco-pâturage.

Jean René Barillère
2e Ajoint

Blandine Binet
5e Ajointe

Frédéric Robert
Conseiller municipal

Bernard Cesbron
Conseiller municipal

Ange Sabatini
Conseiller municipal

Antoine Mallet
Directeur Général des Services

Nadège Onillon
Agent administratif

Quentin Gouraud
Agent technique

Jérôme Sabourea
Agent technique

2025 – Travaux achevés au lotissement du Château

Bonne nouvelle : tous les terrains sont vendus et les travaux de voirie sont désormais terminés. Le lotissement du Château est officiellement finalisé !
Composé de 15 lots (le 16e étant réservé à la structure Ages & Vie), ce projet a été pensé dans une démarche écologique et végétalisée.
Une voie douce relie le lotissement au parc de la Coulée des Douves, offrant ainsi aux promeneurs un passage vers le centre bourg.
La gestion intégrée des eaux pluviales constitue l'une des spécificités du site : elle permet l'infiltration directe de l'eau à la parcelle, un système respectueux de l'environnement et adapté aux enjeux actuels.

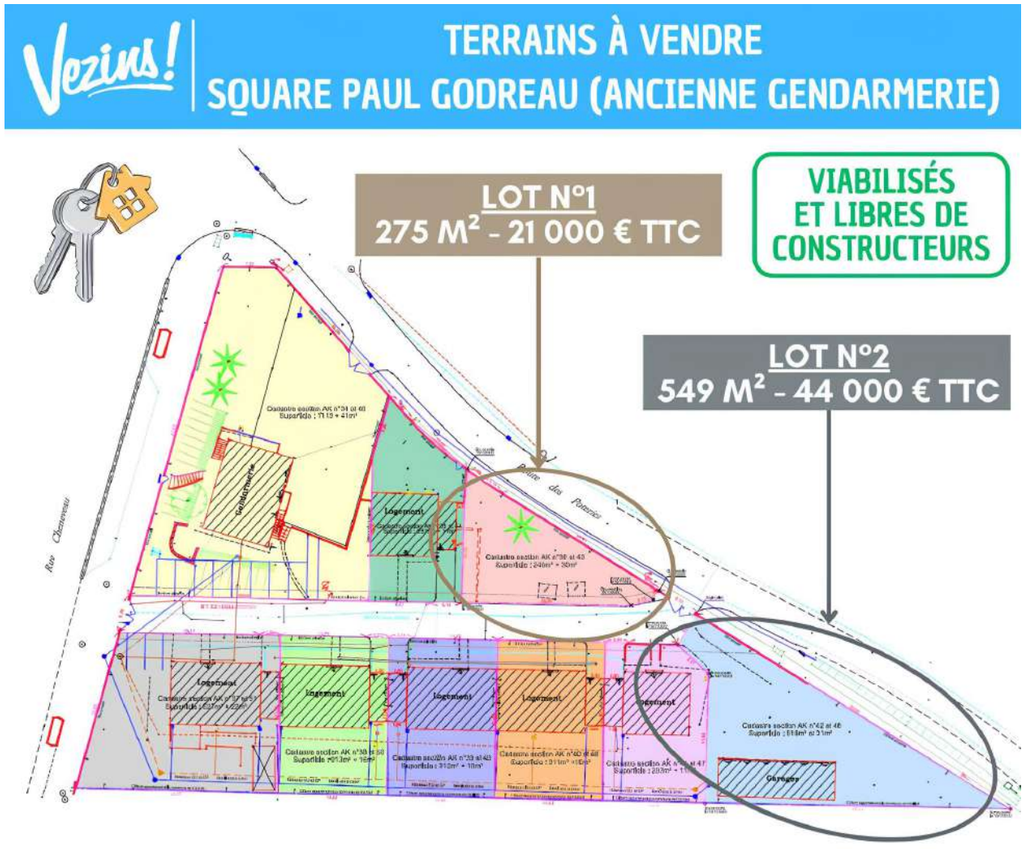

PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION EXPLOREZ LA COULÉE DES DOUVES AUTREMENT !

Envie d'une sortie nature en famille ? Venez découvrir les parcours d'orientation mis en place par la Commune de Vezins au cœur du parc de la Coulée des Douves.

Le Parcours Permanent d'Orientation (PPO), c'est quoi ?

C'est une activité à la fois ludique, sportive et éducative, mêlant jeu de piste, chasse au trésor et respect de l'environnement.
Que vous marchiez ou couriez, partez à la recherche de 20 balises en bois numérotées, en suivant des cartes d'orientation adaptées à votre niveau et à vos envies.
L'objectif ? Apprendre à lire une carte, s'orienter, et surtout… prendre plaisir à explorer la nature sous un autre angle !
Pas besoin d'être un athlète : le parcours est accessible à tous les âges, sans chronomètre, juste pour le plaisir.

Les balises, fixes et permanentes, sont réparties dans tout le parc. Votre meilleure alliée : la carte, à garder bien orientée !
Quatre parcours thématiques vous attendent :
Parcours pair : retrouvez les balises paires (10)
Parcours impair : à vous les balises impaires (10)
Parcours complet : toutes les balises (20) pour les plus aventuriers
Parcours étoile : revenez au point de départ entre chaque balise (12)

Les cartes sont téléchargeables sur le site internet de la commune et via l'application mobile Vezins.

Jeu de piste Baludik Une aventure ludique à Vezins !

Cette balade vous est proposée dans le cadre du projet « Itinérances », une initiative conjointe de la Ludothèque de Cholet Agglomération et de la Commune de Vezins. Elle vous invite à (re)découvrir la commune de manière ludique et originale.
À Vezins, une épreuve à la fois sportive et culturelle vous attend, imaginée par les enfants de la commune ! À la clé : le prestigieux titre de « joueur le plus rusé de l'Agglomération » !
Votre mission pendant la balade :
Observer les indices
Résoudre les mini-jeux
Suivre la boussole, votre meilleure alliée !
En bonus, pour les curieux, des encarts « Le saviez-vous ? » vous livreront des anecdotes sur l'histoire de Vezins à la fin de certaines étapes.
Point de départ : Parking de la Maison Commune de Loisirs, rue du Parc à Vezins.
Téléchargez l'appli Baludik, et que le meilleur gagne !

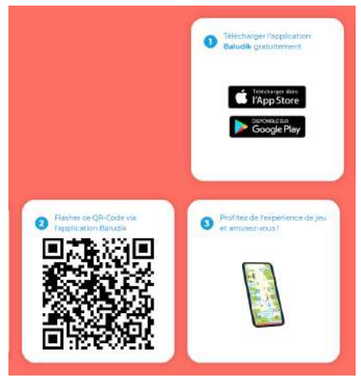

COMMISSION ÉDUCATION :

La Commission de l'Éducation a pour mission :
La supervision des affaires scolaires, périscolaires et de l'accueil de loisirs,
La gestion du restaurant scolaire,
L'animation du Conseil Municipal des Enfants,
Participation active à la gestion, aux relations et aux assemblées générales de toutes les associations ou structures liées à la jeunesse et/ou à l'éducation scolaire.

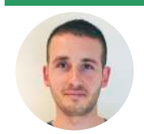

Mathieu Fardeau
3e Adjoint

Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée

Anne Malinge
Conseillère municipale

Luciane Helbecque
Conseillère municipale

Magali Roturier
Conseillère municipale

Virginie Saulais
Directrice Service Enfance

Séances multisports

Lancées en 2022 par la commune de Vezins, les séances de multisports destinées aux enfants de la moyenne section au CM2 ont immédiatement rencontré un vif succès. Les 4 séances réparties les mardis et vendredis rassemblaient chaque année 64 enfants, soit la capacité maximum.
Cette initiative offre à vos enfants l'opportunité de découvrir une variété de sports, encadrés par un éducateur sportif diplômé qui assure des interventions de qualité.

SOUTIEN À LA FORMATION BAFA

Depuis maintenant 3 ans, la commune de Vezins propose une aide financière destinée aux jeunes Vezinais âgés de 16 à 25 ans souhaitant obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Cette initiative a pour but d'encourager les vocations et de renforcer l'engagement des jeunes dans le domaine de l'animation.

Elfy Boré est la deuxième jeune à bénéficier de cette initiative. Lycéenne en Bac professionnel "Services aux personnes et animation dans les territoires", elle a validé son stage de base BAFA et son stage pratique durant l'été 2024 au sein de l'accueil de loisirs de la commune.

Grâce au soutien attentif de l'équipe d'animation, Elfy a pleinement intégré ses missions et développé les compétences nécessaires pour devenir animatrice.

AVRIL 2025 CROSS DES ÉCOLES

Les enfants de maternelle ont ouvert la journée avec des parcours ludiques et trois ateliers mêlant souplesse, équilibre et coordination.

L'après-midi, les élèves des deux écoles de Vezins se sont retrouvés à la Coulée des Douves pour le traditionnel cross. De la grande section au CM2, six courses adaptées à chaque niveau (de 750 m à 1 400 m) ont permis à chacun de se dépasser tout en s'amusant.

Tous les participants ont été récompensés par une médaille bien méritée, et les élèves de CM1 et CM2 recevront également un diplôme en souvenir de leur belle participation !

Les résidents d'Ages & Vie, venus encourager les enfants, ont eux aussi reçu une médaille, en remerciement pour leur belle énergie !

Bravo aux enseignants, directeurs, parents d'élèves pour leur mobilisation et leur précieuse aide dans l'organisation de cet événement !

Mai 2025 Soirée sportive parents/ enfants

La salle de sports a accueilli une soirée sportive, organisée par la commission Éducation dans le cadre d'un projet porté par les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME).
Objectif de cette initiative ? Créer un moment complice entre parents et enfants autour d'activités physiques accessibles à tous, dans une ambiance conviviale et détendue.
De 19h30 à 21h30, dix binômes – soit 20 participants, enfants de CM1/CM2 et leurs parents – se sont prêtés au jeu avec enthousiasme.

La soirée était structurée en trois temps forts :
Des duels en binôme sur des ateliers d'adresse : sarbacane, tir à l'arc, lancer franc, frisbee ou encore corn hole ont permis aux familles de s'amuser tout en se défiant avec bonne humeur.
Une initiation à l'escrime sportive, l'occasion pour tous de découvrir ce sport impressionnant, avec un apprentissage des gestes de base : salut, déplacements, attaque…
Des jeux collectifs autour du basket-ball ont permis de clore la soirée sur une note dynamique et rythmée.

Fort de ce succès, une nouvelle édition est envisagée l'année prochaine !

Conseil Municipal des Enfants

Octobre 2024

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les enfants ont pris part à un moment démocratique important : l'élection de leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME).

Monsieur le Maire, Cédric Van Vooren, accompagné de Mathieu Fardeau, adjoint à l'Éducation, et d'Ange Sabatini, conseiller municipal, étaient présents pour soutenir cet événement.

Six élèves de CM1 ont rejoints les six CM2 déjà en poste pour poursuivre de beaux projets et apporter des idées nouvelles :

École de l'Evre
CM1 : Zoé Gourichon, Maelys Routhiau, Karl Vallée (nouveaux élus)
CM2 : Louison Morille, Alice Tranchand, Lucas Prud'homme

École Saint-Joseph
CM1 : Juliette Cureau, Célia Ligner, Valentine Bouchet-Duperray (nouveaux élus)
CM2 : Leny Crosland, Margaux Charruau, Jean Malinge

Félicitations à tous les élus, et un grand bravo aux autres enfants qui ont également présenté leur candidature. Les élections se sont conclues par une visite de la mairie.

Novembre 2024

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Tout premier Conseil à la mairie. Bienvenue à Maelys, Juliette, Zoé, Valentine, Karl et Célia, qui rejoignent Alice, Margaux, Jean, Lucas, Leny et Louison pour cette nouvelle aventure !

Après un retour sur l'année écoulée et un rappel des missions des élus, les idées fusent déjà pour ce mandat :

- Réduire la vitesse des voitures
- Organiser un concours artistique
- Aménager une piste cyclable
- Prévoir une soirée pyjama pour les CM1-CM2
- Ajouter des bandes fluorescentes sur les passages piétons à proximité des écoles
- Organiser une soirée sportive

Mars 2025

Le Conseil Municipal des Enfants a rencontré les élus de la commission Urbanisme et Voirie pour découvrir leurs missions, leur fonctionnement et discuter des projets à venir. Ce fut également l'occasion pour les enfants de partager leurs idées, notamment sur la sécurité routière.

Visite de la future Maison de Santé, accompagnés de Claude Poissonneau et Frédéric Robert, élus de la commission Patrimoine, les enfants ont visité le chantier de la Maison de Santé. Un temps d'échange a permis de discuter du coût, des aménagements et de l'impact de cette structure pour la commune.

Mai 2025

Le Conseil Municipal des Enfants de Vezins a participé à une matinée inter-CME aux côtés des autres conseils de Cholet Agglomération.
Les jeunes élus ont été accueillis dans la salle Paul Valéry de l'Hôtel d'Agglomération, en présence de M. Gilles Bourdouleix, maire de Cholet et président de Cholet Agglomération, qui a ouvert la rencontre.
Chaque Conseil a présenté son fonctionnement et un projet mené par ses membres. Alice Tranchand a brillamment représenté Vezins en exposant leur initiative devant l'ensemble des CME et des élus présents. Bravo à elle !
La matinée s'est poursuivie par des échanges, une visite du Théâtre Saint-Louis, des ateliers, ainsi qu'une découverte de la salle du conseil et de la salle des mariages.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Vezins est géré par un conseil d'administration et présidé par Monsieur le Maire.

Le CCAS possède une double fonction :
- accompagner l'attribution des aides sociales légales (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives…)
- dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, microcrédit…)

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. Pour cela, il faut prendre contact avec la Mairie de Vezins.

Les membres du CCAS :
- Monsieur Cédric VAN VOOREN, Président,
- Madame Linda DEROUINEAU, Vice-présidente,
- Madame Marylène COTTENCEAU, Conseillère municipale,
- Madame Liliane TIJOU, Conseillère municipale,
- Monsieur Joseph CRESTIN, Conseiller municipal,
- Madame Madeleine CESBRON, représentante des associations de retraités et de personnes âgées,
- Monsieur Bernard CESBRON, représentant de l'association des donneurs de sang,
- Madame Denise MAHÉ, représentante des associations de personnes handicapées,
- Madame Hélène CESBRON, représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Le transport solidaire est une initiative lancée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vezins, depuis 2014.

Le transport solidaire sur l'année 2024 c'est :
- **13 chauffeurs bénévoles**
- **5 107 kilomètres (en 2023 3 751) pour un total de 191 déplacements (160 en 2023)**

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui font fonctionner ce très beau service d'entraide. Les chauffeurs apportent en plus d'un déplacement essentiel, un moment de partage et de bienveillance.

Si vous souhaitez renforcer l'équipe de bénévoles, ou utiliser ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par mail.

Registre des personnes fragiles et isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1er septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental (PAUD) apportant conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables. Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande.

Les personnes concernées sont :
- les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les adultes handicapés résidant à leur domicile,
- les personnes sous assistance respiratoire,
- les personnes qui nécessite pour des raisons médicales un branchement électrique.

Comment s'inscrire ?

Par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie et sur le site internet de Vezins

PRÉSENTATION COMMISSION SOLIDARITÉ ET VIE ASSOCIATIVE :

La Commission a pour mission :

Aide sociale : Examiner et proposer des solutions pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité ou de difficulté sociale. Cela peut inclure l'élaboration de programmes d'aide sociale et la coordination avec les services sociaux existants.
Logement et hébergement : Étudier les questions liées au logement comme l'insalubrité,
Soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap : Élaborer des politiques et des programmes destinés à soutenir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, en veillant à ce qu'elles aient accès aux services et aux ressources nécessaires pour vivre de manière autonome.
Coordination des actions solidaires : Coordonner les actions solidaires menées par la municipalité en partenariat avec d'autres acteurs locaux tels que les associations caritatives et les institutions publiques.
Soutien aux associations locales : Fournir un soutien administratif, financier et logistique aux associations locales en les aidant à accéder aux ressources municipales, telles que les locaux, les subventions et les équipements.
Promotion de la vie associative : Encourager et promouvoir la participation citoyenne en soutenant les initiatives associatives et en favorisant la création de nouvelles associations dans la municipalité.
Animation du tissu associatif : Organiser des événements et des rencontres afin de favoriser les échanges, le partage et l'animation au sein de la commune.
Communication et information : Assurer la diffusion d'informations aux associations sur les dispositifs de soutien et les événements.

Linda Derouineau
3e Adjointe

Marylène Cottenceau
Conseillère municipale déléguée

Liliane Tijou
Conseillère municipale déléguée

Véronique Barré
Conseillère municipale

Joseph Crestin
Conseiller municipal

Nadège Onillon
Agent administratif

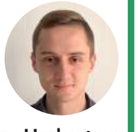

Pierre Herbreteau
Agent administratif

Octobre
Banquet de l'amitié

135 seniors ont eu le plaisir de se retrouver pour célébrer le traditionnel Banquet de l'Amitié.
Depuis de nombreuses années, la municipalité tient à cœur d'organiser cet événement pour les habitants de 70 ans et plus, offrant ainsi un moment précieux de partage, de convivialité et de bonne humeur.
Cette belle initiative a une fois de plus enchanté les participants, qui ont profité d'un après-midi festif et chaleureux au cœur de l'automne.

Décembre 2024
Distribution de chocolats

La Commune de Vezins renouvelle chaque année une belle tradition en offrant des chocolats aux résidents des Ehpad.
Cette année encore, les membres de la commission Solidarité ont eu le plaisir de distribuer ces douceurs. Chaque résident, ancien Vezinais ou Vezinaise, a reçu un sachet de délicieux chocolats, accompagné d'une carte de vœux de Cédric Van Vooren, maire de Vezins, et d'un dessin soigneusement réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire.

MATINÉE CITOYENNE

Les mégots de cigarettes figurent une nouvelle fois parmi les déchets les plus fréquemment ramassés… mais dans l'ensemble, peu de déchets ont été trouvés : bravo à toutes et tous pour ce bel effort collectif !
Félicitations aux Super Ramasseurs :

Prix adulte : David Bouchet 3,6 kg

Prix enfant : Marine Joseph 2 kg

Cédric Van Vooren, maire de Vezins, et l'équipe municipale remercient chaleureusement l'ensemble des participants pour leur geste citoyen, qui bénéficie à tous les habitants, et qui contribue à préserver notre environnement !

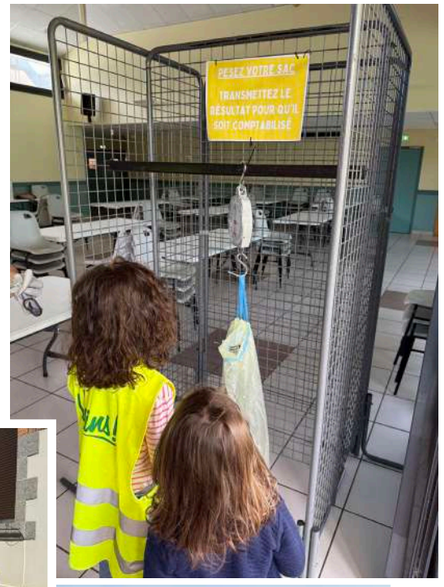

JUILLET 2024
FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Comité des Fêtes, en partenariat avec la Commune de Vezins, a organisé un événement tant attendu : la Fête de la Musique ! Ce moment festif a rassemblé un public nombreux, tant parmi les habitants de la commune que les visiteurs extérieurs.
Le vendredi soir, la fête a animé le centre de Vezins avec une grande diversité de genres musicaux. L'ambiance était électrique et conviviale, offrant à chacun une expérience unique au cœur du village.

Le samedi, plusieurs événements ont été proposés pour tous les âges et tous les goûts :

Rassemblement de véhicules anciens
Spectacle d'hypnose
Structures gonflables et jeux pour enfants
Un repas paella servi dans les salles des fêtes
Spectacle pyrotechnique tiré des étangs de la Coulée des Douves.
La soirée s'est ensuite prolongée avec une soirée dansante, clôturant en beauté ces deux journées de fête et de partage.
Un grand merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour leur engagement et leur organisation sans faille, qui ont permis de faire de cette fête un véritable succès !
Cette année, la fête de la musique fêtera ses 15 ans ! Elle se déroulera les 4 et 5 juillet.

FÉVRIER 2025
RÉUNION PUBLIQUE : MUTUELLE COMMUNALE

La Commune de Vezins, engagée à rendre l'accès aux soins plus accessible, propose une initiative sociale via cette mutuelle communale en partenariat avec AXA.
Qui est concerné ?
Tous les habitants de la commune

Les avantages :

Aucune condition d'admission
Pas de limite d'âge à la souscription
Aucune condition de ressources
Pour toute question, contactez-nous par mail afin que nous vous mettions en relation avec le mandataire : mairie@mairie-de-vezins.com.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché de Vezins a lieu tous les mardis de 7h30 à 13h sur la place du Général de Gaulle.

Selon les semaines, l'offre peut varier (certains commerçants sont présents toutes les semaines, tous les quinze jours ou une fois par mois). La composition du marché est annoncée sur les réseaux sociaux de la commune le samedi matin.
En moyenne, 6 commerçants sont présents.

Vezins connectée avec ses habitants

Afin d'informer rapidement, de faciliter certaines démarches et de renforcer le lien avec les administrés, la commune de Vezins s'appuie activement sur les outils numériques et les réseaux sociaux. Ces canaux de communication permettent de rapprocher la collectivité de ses habitants au quotidien.

Une présence dynamique sur les réseaux sociaux

Page Facebook – 3 200 abonnés
La page Facebook de la commune est la plus suivie parmi les 26 communes de l'agglomération, juste derrière celle de Cholet Agglomération.

Moyennes mensuelles :

• 75 000 vues
Nombre total d'affichages de nos contenus (publications, vidéos, stories). Une même personne peut générer plusieurs vues si elle consulte ou revoit plusieurs contenus.
• 10 000 personnes atteintes
Nombre de personnes uniques ayant vu au moins une publication sur une période d'un mois.
À noter : le nombre de vues peut être supérieur à la couverture, car une même personne peut voir un contenu plusieurs fois.

Page Instagram

– 830 abonnés (+200 abonnés en un an)

Moyennes mensuelles :

• 25 000 vues
• 1 500 personnes atteintes

Autres réseaux :

• Twitter : 150 abonnés
• LinkedIn : 120 abonnés

Les supports numériques complémentaires

Site internet de la commune : en moyenne 4 200 visites par mois
Application mobile « Vezins » : 315 utilisateurs actifs

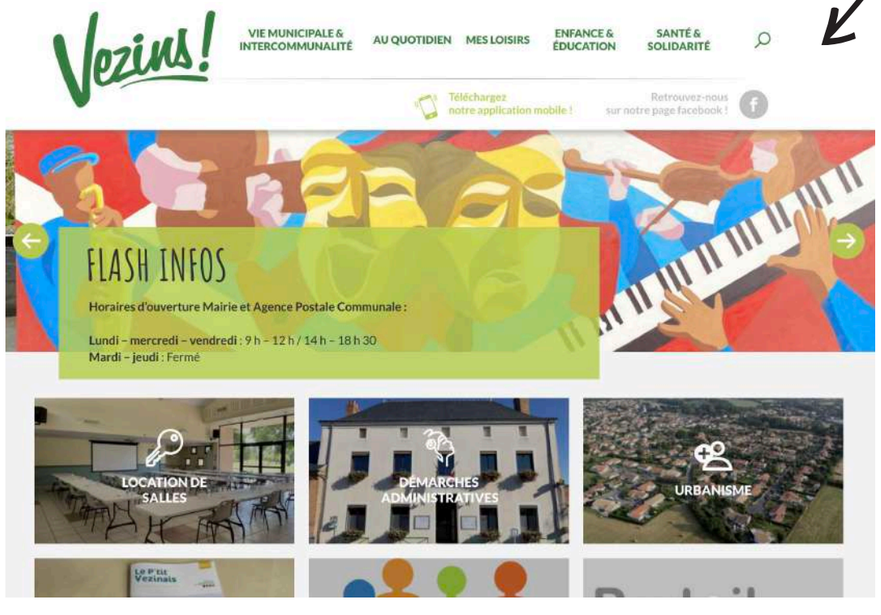

Personnel communal

Service Administratif

4 agents assurent les tâches administratives quotidiennes de la mairie.

Antoine MALLET
Directeur Général des Services
Le Directeur Général des Services est amené à suivre les affaires juridiques de la commune, préparer le budget et gérer le personnel communal

Pierre HERBRETEAU
Agent Administratif
Chargé de la Communication, Relations avec les Associations, Gestion des locatifs, Salles Communales et du logement Airbnb.

Nadège ONILLON
Agent Administratif
Chargée de l'Urbanisme, de la Comptabilité, des Élections, de l'État Civil et du CCAS.

Nicolas LEGEAI
Agent Administratif
Assure l'accueil physique et téléphonique des administrés, la gestion de l'Agence Postale Communale, le suivi des réservations cantine.

Service technique

Le service technique est en charge du bon fonctionnement du domaine public et des infrastructures communales. Il est composé de 5 agents qui organisent et assurent le travail dans les domaines de la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux.

Vincent COTTENCEAU
Agent technique
Entretien des bâtiments communaux

Quentin GOURAUD
Agent technique
Entretien des espaces verts

Marie-Laure SAVARIT
Agent technique
Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux,
Trajets école / cantine

Jérôme SABOUREAU
Agent technique
Entretien des voiries

Ewan TESSIER
Aprenti Agent technique

Service Enfance - Périscolaire - Accueil de Loisirs

Virginie SAULAIS
Directrice des Services Enfance
Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs

Audrey LAMOUREUX
Agent d'Animation
Renfort école publique de l'Èvre - Trajets et surveillance restauration scolaire - Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs

Gilberte RICHARD
Agent Territorial Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM)
École Publique de l'Èvre - Trajets et surveillance cantine - Accueil Périscolaire

Magali PAPIN
Agent d'Animation
Accueil Périscolaire - Accueil de Loisirs - Trajets et surveillance cantine

Trajets et surveillance cantine :

Au total, 5 agents communaux sont chargés des trajets écoles / cantine : Virginie SAULAIS - Magali PAPIN
Audrey LAMOUREUX - Gilberte RICHARD - Marie-Laure SAVARIT.

État civil

Ils se sont unis en 2024 et 2025, tous nos meilleurs voeux ! mariages

13/07/2024	PORTAL Maxime et VIVION Lauriane
20/07/2024	MÉTAYER Franck et LUSINIER Jacqueline
17/08/2024	MANUEL José et MATIGNON Sonia
07/12/2024	ROUSSEAU Vincent et BOUHAMIDI Merieme
26/04/2025	PICART Guilhem, François, Marie et JAILLON Solène, Christine, Marie
03/05/2025	DE TERVES Gabriel Marie Bertrand et THOMASSIN Guillemette Marie Alyette

Bienvenue aux nouveaux petits Vezinais et Vezinaises ! naissances

03/06/2024	LEHUGEUR Zélie
28/06/2024	PRUD'HOMME Zoé
01/07/2024	RABOUIN Mia
13/07/2024	SACHOT Constance
23/08/2024	CROSLAND Tiwen
23/09/2024	NICE ROMERO Junon
23/10/2024	BROSSEAU CARMINE Ruben
21/11/2024	DIXNEUF Jade
29/11/2024	ROUTHIAU Julia
24/01/2025	RABIN Anatole
15/02/2025	AGUIAR Elénie
28/02/2025	MINCU David
23/03/2025	DENOUS ELUARD Selena

Toutes nos pensées les accompagnent décès

09/06/2024	RETIF	Alexandre	27 ans
07/07/2024	DORBEAU	Roland	93 ans
09/07/2024	ROBYN	Jean-Claude	80 ans
09/08/2024	CESBRON (née GIRARD)	Paulette	90 ans
27/08/2024	PIVETEAU	Gérard	75 ans
10/01/2025	LE BOURHIS	Hervé	64 ans
18/01/2025	BRAUD (née GODINEAU)	Angeline	89 ans
19/01/2025	PRETESEILLE	Jean Ian	79 ans
22/01/2025	CHARLOS	Joseph	81 ans
25/02/2025	COUSSEAU	Christian	72 ans
31/03/2025	GABARD	Claude	92 ans
04/04/2025	EDY	Sylvie	63 ans
27/04/2025	SERTKAYA	Mustafa	79 ans
	GRENOUILLEAU (née PORTAL)	Francine	92 ans
	CARON	Pierre	86 ans

TEMPS FORTS

24 janvier 2025 : Cérémonie des Vœux – Forum des associations et portes ouvertes de l'Accueil périsco-laire et de loisirs

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les communes de Vezins, Trémentines, Nuaillé et Chanteloup-les-Bois se sont réunies pour rendre hommage aux combattants, aux victimes civiles et aux déportés de la Seconde Guerre mondiale.

Juillet 2024 : Inauguration de la supérette API, située rue de Cheneveau

Inauguration de la fresque réalisée sur le transformateur électrique de la rue de Cheneveau.

Spectacle d'improvisation Les Z'improbables à Vezins dans le cadre de la 4e saison culturelle Itinérances, proposée par Cholet Agglomération dans les communes du territoire.

AGES & VIE

Une bougie est déjà allumée pour la Colocation Ages et Vie !

Le 14 décembre dernier, la Colocation a célébré son anniversaire. Retour sur cette première année bien remplie.
Fin décembre 2023, les premiers résidents arrivent à la Coloc ! Pour certains, ils étaient grand temps. Au fil des jours, la coloc s'est remplie et nous avons eu également plusieurs départs en raison d'un état de santé qui s'est détérioré. Nous avons actuellement 8 personnes âgées qui vivent dans cet espace partagé. Ils sont entourés de 6 auxiliaires de vie, dont 1 maitresse de maison et son adjointe. Les AVS sont présentes de 7h30 à 20h30, et un système de surveillance est mis en œuvre toute la nuit (20h30/7h30). La responsable de la maison a mis en place une philosophie de vie : le Partage et la Convivialité.
Lucie, Maitresse de Maison témoigne que la colocation permet de faire participer les personnes âgées aux activités quotidiennes, afin de préserver leur autonomie pendant une durée prolongée. De plus, ce système de logement leur permet de maintenir leur estime personnelle, de se sentir contributifs et d'échapper à l'isolement.

En parallèle à la vie communautaire, plusieurs événements ont eu lieu au cours de l'année, impliquant aussi bien les familles que les acteurs locaux de Vezins.

Lucie, Maitresse de la Maison : « Depuis l'ouverture, j'ai voulu inclure les familles des résidents dans la vie de la maison. Il était également essentiel que Ages et Vie se fasse connaître sur le territoire. En plus, nous nous trouvons dans une commune dynamique, avec des acteurs locaux en quête d'activités intergénérationnelles. »

Voici les temps forts de l'année 2024 :

- Carnaval avec les enfants de l'école de l'Evre, en mars, enrichi de chants et de danses,

- Atelier d'Art Floral pour saluer l'arrivée du printemps,
- Deux chasses aux œufs de Pâques, en famille et avec les élèves de l'école de l'Evre,
- Participation au cross des écoles,
- Rencontre avec les CM de l'école St Joseph, pour discuter de leur quotidien à 10 ans,
- Début juin, sortie au Parc Oriental de Maulévrier, ouverte à tous les seniors,
- Le 21 juin, fête de la musique à la Coloc, avec le groupe Guinguette de Vezins,
- Sortie à la Guinguette de la Rentrée, à la coulée des Douves,
- Fête des familles en septembre, avec musique, danse et délices,
- En octobre, durant la semaine bleue consacrée aux personnes âgées, quelques-uns de nos colocataires se sont rendus à l'école de l'Evre, pour partager des activités sportives avec les enfants,
- En décembre, grande célébration du premier anniversaire de la coloc, avec la présence du Père Noël, pour réjouir petits et grands.

L'année 2025 a déjà pris son envol avec de nombreuses sorties et activités. Prochainement, des places seront ouvertes au sein de la Coloc. Si vous désirez vivre des moments ou des activités intergénérationnels, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus à la Coloc !

QUAND LES PIERRES RACONTENT UNE NOUVELLE HISTOIRE

Pour cette interview avec Jérémie Ouvrard, futur restaurateur à Vezins, nous avons choisi de ne pas publier de photos de l'intérieur du restaurant après les travaux... autant garder la surprise ! Découvrez son parcours, ses projets et sa vision de la restauration à travers cet article.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Jérémie Ouvrard, j'ai 42 ans, je suis marié et père de deux enfants. Je suis originaire de Vendée, où j'ai suivi une formation de pâtissier, avant d'exercer divers métiers dans le milieu de la restauration : crêpier, pizzaiolo, cuisinier, traiteur... Puis je me suis installé avec un associé en cuisine et nous avons ouvert un restaurant en 2010 à Trémentines.

Pourquoi avez-vous choisi Vezins pour vous installer ?

Quelques années avant de fermer Le Manège des Saisons, nous évoquions déjà, avec mon épouse, le souhait de trouver un lieu qui nous permettrait de concilier vie de famille et vie professionnelle. Le Prieuré de Vezins a parfaitement résonné avec ce projet. Nous étions conscients de l'ampleur des travaux à prévoir, mais la structure du bâtiment était déjà adaptée pour séparer l'habitation de l'espace professionnel. Sans parler de la beauté et de l'histoire du lieu, qui, nous le sentions, rendraient cette aventure presque privilégiée. C'est cette beauté, présente bien avant nous, que nous souhaitons partager à travers un lieu de restauration.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'histoire du lieu ?

J'invite les gens à consulter le site de la commune de Vezins, car je ne pourrais pas en dire plus que ce que j'y ai moi-même découvert. En réalité, il y a deux bâtiments : le Prieuré, qui accueillera le restaurant, et une petite bâtisse à côté, où nous vivons, appelée « Maison du Maître d'école ». Cette dernière date de 1723, et le Prieuré de 1726. Pendant 300 ans, les lieux ont connu de nombreux travaux ; ils ont même été reliés, à une date inconnue. Ils sont désormais communicants, au rez-de-chaussée comme à l'étage.

Construit aux frais de l'aumônier du couvent Jacques Bouju au XVIIIe siècle, le Prieuré a été occupé par la Kommandantur allemande en 1942. Il s'agissait de l'autorité militaire en charge de l'occupation, notamment du recensement et de l'interrogatoire des jeunes hommes. Par la suite, ce lieu a appartenu à la famille Martineau, industriels Choletais, puis à M. et Mme Godet, qui y ont vécu une vingtaine d'années, d'abord en famille, puis de manière plus ponctuelle. Le bâtiment, non chauffé, peu habité et mal entretenu, est resté en vente deux ou trois ans avant que nous venions y vivre.

Alors, avez-vous rencontré des défis particuliers pour ouvrir ce restaurant ?

Ah, oui !!! Et on en rencontre encore... C'est la vie. Il y a des jours où ces défis nous enthousiasment, et d'autres où ils sont décourageants. Le plus difficile, c'est de tenir sur la durée : certains travaux sont comme des courses de 100 mètres, d'autres comme un marathon... On ne sait jamais vraiment si l'on est prêt. Heureusement, nous avons reçu de nombreux soutiens, sans lesquels nous n'aurions tout simplement pas pu y arriver. Il serait difficile de tous les citer ici : nos familles, nos ami(e)s...

Tous ces encouragements nous ont permis d'avancer, nous ont profondément touchés, et ont donné un vrai sens à cette aventure.

Et vous avez effectué les travaux vous-même ?

Concrètement, nous n'avons pas vendu le restaurant de Trémentines, donc nous n'avions pas les moyens de faire exécuter les travaux par des professionnels. On est donc repartis de zéro.

La grande majorité des travaux, nous les avons faits nous-mêmes : moi, mes proches, des amis. Ce qui explique peut-être la durée des travaux, perçue comme longue par certaines personnes.

Quel est le nom du restaurant, et quelle est l'histoire derrière ce nom ?

Le restaurant s'appellera L'Ornitho-rynq. Alors, pour commencer : non, on ne mangera pas d'ornithorynque ! Plus sérieusement, notre idée, à Julie (ma future associée) et moi, n'est pas simplement de créer un restaurant, mais un lieu évolutif, capable d'accueillir d'autres personnes et projets. Il nous fallait un nom qui nous laisse cette liberté : pouvoir, dans un an, cinq ans, dix ans, rattacher ce lieu à autre chose. Il ne fallait pas que le nom nous limite à une seule activité, c'est important pour nous. Et puis, le nom « Le Prieuré » était déjà très présent…

Que mangera-t-on à L'Ornitho-rynq ?

Des produits frais et locaux… cuisinés avec de l'amour et des couteaux !!! (rires)

Plus sérieusement, c'est difficile de répondre à cette question. Pour nous, il s'agit de trouver un équilibre délicat entre les produits, le goût, le prix, le savoir-faire, le plaisir et la planète. Dit comme ça, cela paraît simple, mais cela demande beaucoup d'exigence, et parfois, il est difficile d'être à la hauteur de ces exigences. Nous ferons de notre mieux - c'est ce que nous savons faire.

Concrètement, quels horaires envisagez-vous ? Comment pourra-t-on réserver ? Combien de places le restaurant pourra-t-il accueillir ? Et enfin, quand ouvrira-t-il ses portes ?

Nous envisageons d'ouvrir quatre midis par semaine (le jour de fermeture reste à définir) et les week-ends. Il est possible que nous adaptions les horaires selon les saisons.

Le restaurant pourra accueillir environ 40 personnes à l'intérieur, et une vingtaine en terrasse. On pourra nous joindre par téléphone ou venir directement sur place. Et, un jour peut-être, si j'arrive à allumer un ordinateur… sur internet !

Concernant l'ouverture… patience ! On a encore un peu peur de ne pas être prêts. On y travaille… Le jour viendra où l'on retrouvera les clés… et on ouvrira la porte !

Merci pour votre confiance et votre gentillesse.

Élections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu en **mars 2026.** La date exacte du scrutin sera communiquée par décret dans les mois précédents. Ce rendez-vous démocratique permet à chaque citoyen de désigner l'équipe municipale pour un mandat de six ans.
Changement important à noter cette année :
Le **bureau de vote change de lieu.** Il ne sera **plus situé en mairie,** mais désormais aux **salles communales, rue du Parc.** Ce nouveau lieu offrira plus d'espace et de confort pour les électeurs et les organisateurs.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.
Si vous avez déménagé, changé d'état civil ou si vous venez d'avoir 18 ans, pensez à vérifier votre inscription ou à la mettre à jour.

Inscription possible :
- **En ligne** sur www.service-public.fr
- **En mairie,** en vous présentant au guichet avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent

Date limite d'inscription :
Généralement fixée **au plus tard 6 semaines avant la date du scrutin.**
(Ex. : pour une élection en mars 2026, l'inscription devra être faite avant **début février 2026).** Nous vous conseillons d'anticipez vos démarches.

Les p'tits Potes

Périscolaire & Accueil de loisirs

De très beaux programmes d'activités ont été proposés par l'équipe d'animation, pour le plus grand plaisir des enfants, de la toute petite section au CM2.

L'année 2024 a une fois de plus été riche en nouveautés. Voici quelques temps forts qui ont marqué cette belle année :

Le premier mini-séjour organisé par la commune de Vezins a rassemblé dix-huit enfants.
Ils ont participé à un mini-camp sportif placé sous le signe des Jeux Olympiques, au Château de la Turmelière à Liré, du 22 au 26 juillet.

L'activité passerelle « Activités sportives et aire de jeux interactive » était destinée aux CM1 et CM2 de notre accueil de loisirs et celui de Trémentines, ainsi qu'aux élèves de 6e et 5e du Centre Social Intercommunal Chloro'fil.
Ces activités passerelles poursuivent plusieurs objectifs :

- favoriser l'ouverture aux autres enfants du territoire,
- permettre la rencontre avec les animateurs du secteur jeunesse du CSI Chloro'fil,
- créer un lien entre la fin de l'accueil de loisirs pour les CM2 et les animations proposées par le centre social à partir de 11 ans.

Un beau projet autour d'une comédie musicale « ABBACADABRA » !
Seulement quatre jours de préparation ont suffi aux enfants pour créer les décors, les accessoires, les costumes et mettre en scène le spectacle…

Le tout pour une représentation réussie devant les familles.
Un véritable défi relevé avec brio : bravo les enfants !

Intervention de Manon Talandier, animatrice des ateliers PECCRAM
Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser les enfants au langage canin :

- comment reconnaître les signaux d'un chien,
- comment éviter les morsures,
- et comment harmoniser la relation entre l'Homme et le chien.

Initiation à La Boule de Fort. Un grand merci à M. Helbecque qui a partagé sa passion autour de ce jeu traditionnel.

C'est toujours un grand plaisir de :

→ Participer au **carnaval des enfants** organisé par la ville de Cholet, où chaque années les enfants de Vezins se font remarquer par la Télévision Locale du Choletais grâce à la fabrication d'un char et nos belles casquettes vertes.

→ Se retrouver avec les ainés du Club de l'Espérance. Plusieurs **rencontres intergénérationnelles** permettent aux enfants de l'accueil périscolaire du mercredi de partager ces moments conviviaux autour de jeux et d'un goûter.

→ Participer à **l'heure du conte,** les enfants sont toujours très attentifs aux histoires racontées par les bénévoles de la bibliothèque Marque-Pages.

→ Participer à un après-midi pêche à l'Etang de l'Uzellière, une très belle découverte pour les plus grands, bien orchestré par Roger et Teddy

Petit rappel : La Commune de Vezins accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans, et domiciliés sur la commune, à passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en prenant en charge les 2/3 du coût de la formation de base.
Lauryne, Elfy ont déjà intégré ce dispositif d'aide et cet été nous accueillerons Elyne.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Virginie Saulais, responsable des services Enfance.

BOUCHET
VEZINS
TRAVAUX
PUBLICS & PARTICULIERS
Terrassements | Assainissements
Goudronnage | Enrobés
Voiries & Réseaux Divers | Livraisons : matériaux
10 Ancienne Route de Trémentines | 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 14
contact@bouchet-vezins.com | www.bouchet-vezins.fr

POWERED BY NEXUS AUTO
GARAGE BOUVET.S
garage-bouvet@orange.fr 02 41 49 96 37
21 rue de cheneveau 49340 VEZINS
ENTRETIEN ET RÉPARATION MULTIMARQUES
DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
PIÈCES D'ORIGINE*
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE
CARROSSEIRE PEINTURE
* Pièces de qualité équivalente à l'origine, rénovées, de réemploi et adaptables, également disponibles .

École de l'Èvre

L'année scolaire 2024-2025 a été placée sous le signe de la créativité, de la culture et du sport pour les 93 élèves de l'école publique de l'Èvre.

Cette année, l'école a placé la créativité et l'expression artistique au cœur de son projet pédagogique en explorant l'univers de la marionnette. Grâce à l'intervention d'un marionnettiste de la compagnie Tête en l'Air, les élèves, de la petite section au CM2, ont eu l'opportunité de s'initier à cet art ancestral. Les ateliers ont permis aux enfants de concevoir et de fabriquer leurs propres marionnettes. Encadrés par le marionnettiste, ils ont appris les techniques de manipulation, donnant vie à leurs créations à travers des scénarios qu'ils ont eux-mêmes élaborés. L'aboutissement de ce travail sera présenté lors d'une représentation devant les familles lors de la fête de l'école. L'école remercie chaleureusement, APEC et municipalité pour leur soutien précieux dans la réalisation de ce projet enrichissant.

Les CM participent au voyage-lecture « Énigmalivres », stimulant leur goût pour la lecture à travers des énigmes littéraires. Les autres classes ont régulièrement fréquenté la bibliothèque municipale Marque-Page. Des sorties culturelles ont enrichi l'année : les maternelles bénéficient du programme maternelle cinéma en assistant à 2 projections appropriées à leur niveau au cinéfil de Lys Haut Layon.

Les classes de maternelle et CP ont visité le musée d'Art et d'Histoire de Cholet, et ont été spectatrices d'un spectacle musical sur le thème de l'eau au théâtre Saint-Louis
En lien avec les éco-délégués, les élèves ont exploré le thème de la biodiversité. Tout au long de l'année, les éco-délégués de l'école se sont investis activement dans des projets visant à favoriser la biodiversité au sein de l'établissement. Ils ont pu ainsi installer des mangeoires pour les oiseaux, ils ont créé un abri pour hérissons, amélioré l'hôtel à insectes présent dans la cour.Ces initiatives ont comme ambition d'embellir l'environnement scolaire, mais également de sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation de la nature et au rôle qu'ils peuvent jouer dans cette démarche. Une animation autour de la santé des rivières permettra aux élèves de CM de comprendre l'importance de préserver l'environnement local.

Au cours de l'année des élèves de l'école ont partagé des moments privilégiés avec les résidents de la Maison Age et Vie. Ces rencontres organisées autour d'activités variées telles que visite de l'environnement proche, pratique de jeux, plantations ont permis d'initier des liens entre générations favorisant ainsi écoute, respect et transmission…

La journée sportive a rassemblé tous les élèves : parcours adaptés pour les PS et MS, cross pour les GS jusqu'aux CM2.Des initiations au hockey sur glace avec les Dog's de Cholet, au judo avec l'Avenir Judo Trémentines et au football avec l'OSTVC ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.

L'école a accueilli Justine Cossay depuis décembre dont la mission principale de service civique est l'informatisation des livres de la bibliothèque, facilitant ainsi l'accès aux ressources pour tous.

Blandine BINET, directrice de l'école de l'Evre

École Saint-Joseph

I feel good

Pour cette année scolaire 2024/2025, nous avons travaillé sur la thématique du bien-être.
Le bien-être à l'école est important, car les écoles ont un rôle essentiel à jouer pour aider les élèves à faire des choix de vie sains et à comprendre l'influence de leurs choix sur leur santé et leur bien-être. L'enfance est une période déterminante pour le développement d'attitudes durables qui auront une incidence sur le bien-être personnel et les choix de vie. Les compétences sociales et émotionnelles ainsi que les connaissances et les comporte-ments que les enfants acquièrent en classe leur permettent de développer leur résilience et déterminent la façon dont ils géreront leur santé physique et mentale tout au long de leur vie.
L'école est le lieu où les élèves ont accès à des informations fiables et apprennent à appré-hender au mieux les choix qui s'offrent à eux. Elle est aussi le lieu où les élèves acquièrent les compétences intellectuelles nécessaires pour mener une réflexion critique sur ces choix et sur l'influence que la société exerce sur eux, s'agissant notamment de l'influence des pairs, de la publicité, des réseaux sociaux, de la famille et des valeurs culturelles.
Bien-être et réussite scolaire sont étroitement liés : le bien-être est en effet une condition préalable indispensable à la réussite et la réussite est essentielle au bien-être. L'activité physique améliore l'apprentissage et la concentration. Des relations solides et sûres donnent aux élèves les ressources émotionnelles nécessaires pour sortir de leur « zone de confort » intellectuel et découvrir de nouvelles idées et façons de penser, ce qui est fondamental pour la réussite scolaire.

En novembre et décembre, Ophélie Sourice, sophrologue, est intervenue lors de trois journées dans toutes les classes pour des séances de bien-être. L'objectif était de mieux se connaître et savoir gérer ses émotions, explorer ses ressources et apprendre à les mobiliser, développer sa concentration et sa capacité d'écoute de l'autre. Ces séances ont permis à chacun de découvrir et de reproduire des exercices de relaxation et de visualisation positive en toute autonomie.

Tout au long de l'année, par des activités sportives, nos élèves ont appris comment leur corps pouvait bouger, comment ils pouvaient l'utiliser et combien il était important d'en prendre soin. En partenariat avec l'Agglomération du Choletais et la Mairie de Vezins, nous avons bénéficié d'un séjour à Ribou pour les plus grands, d'une initiation au sport de glisse à la patinoire pour les classes de GS/CP et CE1/CE2, à des séances de natation à Vihiers et à notre, maintenant, traditionnelle journée sportive qui réunit les deux écoles, le matin pour les enfants de maternelle et l'après-midi pour le cross des classes élémentaires. Enfin, un partenariat avec le club OSTVC a permis aux élèves à partir de la Grande Section jusqu'au CM2 d'appréhender au mieux les jeux de ballon lors de deux après-midi du mois de mai.

Lors de la première période, en lien avec le Conservatoire, grâce à Béatrice, intervenante musicale, les élèves de chaque classe ont pu bénéficier d'un apport riche dans le domaine du chant, de l'écoute et de la pratique musicale. Le thème du bien-être était également à l'honneur dans le choix des chants, des danses et des musiques.

Notre engagement envers la solidarité s'est manifesté par l'organisation d'une collecte de fonds pour une association caritative en mars avec notre opération sandwich. Les élèves ont montré un grand enthousiasme et ont contribué à cette belle initiative. En lien avec

Marie et Mehdi, que nous avons suivis l'an dernier lors de leur tour du monde, nous sommes en contact avec l'association « Un objectif pour demain ». Ils ont rencontré des bénévoles de cette association lors de leur parcours au Népal.

Fin juin, nous sommes allés au Parc Aventure sur des parcours acrobatiques en hauteur. Différents circuits accrobranches étaient proposés en fonction de l'âge. La pratique de ce loisir présente un intérêt pédagogique tant sur le plan physique (développements moteurs et physiologiques) et mental (autonomie, connaissance de soi, respect des règles de sécurité et de l'environnement) que sur le plan des connaissances (du matériel spécifique utilisé, des règles de sécurité, du milieu forestier). Les enfants ont pu pratiquer l'activité à partir de la maternelle.
Cette activité a permis, notamment, d'améliorer les fonctions motrices : le sens de l'équilibre, la réflexion, l'entraide, la confiance en soi et parfois même dépasser ses peurs et ses angoisses.

En lien avec la bibliothèque, les enfants de la classe de CE2/CM1/CM2 ont participé au Voyage lecture sur le thème « Enigmalivres ». Ils sont allés à la rencontre de l'école de l'Evre, l'école du Moulin de La Tessoualle et de l'école de la Vallonnerie de Nuaillé pour partager un moment autour des livres qu'ils ont préférés.

N'hésitez pas à visiter notre site, vous y trouverez beaucoup d'autres informations : **vezins-stjoseph.fr**

Bruno ROBIN, directeur de l'école St Joseph

APEC : Association de Parents de l'École Communal

Composition du bureau :

Présidente : TRANCHAND Myriam
Secrétaire : CAILLAUD Adeline
Vice secrétaire : GOURDON Alice
Trésorier : SACHOT Jocelyn
Vice trésorière : COUSSEAU Hélène
L'APEC compte aujourd'hui 32 familles adhérentes.

Retour sur les activités 2024/2025

- Septembre 2024 AG de l'APEC
- Décembre 2024 vente de chocolats de Noël
- Février 2025 tournoi de Tac Tik le 28 février avec 80 équipes inscrites
- Mars 2025 vente de chocolat de Pâques

les événements à venir :

Juin 2025 :
- Fête de l'école le samedi 21 juin
- suivie d'une fête de la musique en partenariat avec Music cool de VEZINS

Septembre 2025 :
- Assemblée Générale de l'APEC
- Vide grenier le samedi 21 septembre dans la salle de sport de VEZINS

Décembre 2025 :
- vente de chocolats de Noël

Mot de la présidente :

Nous sommes une équipe de parents d'élèves bénévoles. Le dynamisme et la bonne humeur sont les maîtres mots de l'association.
Chaque personne peut venir aux réunions et interagir en apportant leurs avis. La porte est toujours ouverte.

Notre fête de l'école qui se déroulera le samedi 21 juin marquera la fin de l'année scolaire et permettra de partager de bons moments avec les familles, amis et l'équipe enseignante... Nous aurons la chance cette année de la poursuivre avec une fête de la musique en compagnie de l'association Music cool de VEZINS qui nous fait cet honneur avec leurs groupes « Guinguette » et « les Z'intemporels ».

Nous contacter :
apec.vezins@gmail.com
Place des Flandres Dunkerque
49340 VEZINS
Mme TRANCHAND Myriam
06.27 .45.72.76 Présidente
Mme CAILLAUD Adeline
06.20.67.41.99 Secrétaire

BIBLIOTHÈQUE MARQUE-PAGES

Composition du bureau et nombre d'adhérents

L'association compte au 4/04/2025, 21 bénévoles
Bureau ré-élu suite à l'Assemblée Générale du 04/04/25 :
Présidente et Co-Présidente : Françoise GABORIEAU et Evelyne GUILLET
Secrétaire : Alice GOURDON
Trésorière : Nathalie PATTEDOIE

Retour sur les dernières activités (2024 – début 2025)

- « Yoga sur chaise » Mardi 23 avril 2024 :

1 animateur avec 8 personnes participantes. Retours positifs.

- « Dessine ton jeu » le samedi 12 octobre 2024 :

1 animateur présent. 6 jeunes ont participé à la création d'un jeu vidéo pendant 1h30.

Les thèmes du moment :

La commission « Les thèmes du moment » a en charge de mettre en avant des thèmes à la bibliothèque plusieurs fois par an.
A la rentrée scolaire 2024, des "sacs surprises" ont été proposés aux lecteurs qui souhaitaient découvrir de nouveaux genres, se faire surprendre par de nouveaux thèmes....
De nombreux lecteurs se sont laissé prendre au jeu !

Page Facebook :

Information des lecteurs des nouveautés, des temps forts, de l'actualité....
Chronique proposée pendant l'été : Coup de cœur des bénévoles de la bibliothèque.

Bébés Lecteurs :

Les enfants de 0 à 3 ans ont été accueillis lors d'une séance en 2024. 2 bénévoles ont animé cette séance. 12 enfants ont pu profiter de petites histoires, chansons et comptines.
Ce temps de rencontre, de découverte, organisé avec le centre socio culturel Chloro'fil, fonctionne bien avec beaucoup de participation.

L'heure du conte :

Une séance est programmée tous les mercredis avant les vacances scolaires. Les enfants de 3 à 10 ans viennent écouter des histoires sélectionnées par les membres de la commission « Heure du conte ».

Accueil des classes :

Dans le cadre d'un partenariat avec les 2 écoles de Vezins, les différentes classes ont été accueillis pendant l'année 2024.
Les bénévoles présentent la bibliothèque aux jeunes élèves. Ceux-ci empruntent des livres, et écoutent des contes suivant un thème défini avant les rencontres.

Voyage lecture : Enigmalivres

Le voyage-lecture est un projet entre la bibliothèque, la classe et les familles autour d'une sélection d'une dizaine de livres traitant du même thème décliné sous différents aspects.
Il concerne les élèves en CM1 et CM2 des Ecoles de l'Evre et St Joseph de Vezins parmi les 42 classes de 22 communes de l'Agglomération du Choletais.
Le lancement s'est déroulé le 21 novembre 2024 au cours duquel 10 livres ont été présentés de manière ludique et animée. Il est proposé aux classes participatives de créer collectivement une œuvre plastique qui sera à présenter lors de la clôture aux autres classes.
Une visite dans les classes a eu lieu le 13 mars 2025. Cette étape permet généralement de redynamiser le voyage lecture, de voir ce qui a pu être réalisé en classe, de découvrir les livres qui plaisent et ceux qui ne plaisent pas et d'échanger avec les enseignants et les enfants. C'est aussi l'occasion pour les bénévoles, les bibliothécaires et les enseignants d'inciter les enfants à revenir à la bibliothèque.
La clôture du Voyage Lecture s'est déroulée le 15 mai 2025 à Vezins avec les élèves des classes participantes de la Tessoualle et Nuaillé (Les élèves présentent et font deviner le livre préféré de la classe aux autres classes voyageuses de l'Agglomération du Choletais).

L'accueil de 5 jeunes bénévoles :

A compter de septembre 2024. 3 jeunes de la classe de CM2 de l'école de l'Evre ont rejoint l'équipe de bénévoles. Les 5 jeunes bénévoles s'inscrivent aux permanences pendant l'année scolaire par le biais du planning en ligne.
Une formation a été réalisée par Isabelle M et Anne-Claire C à la bibliothèque (présentation de la bibliothèque, explication du rôle des bénévoles, leur travail demandés et leur engagement). 4 rencontres / an sont organisées par la Médiathèque pour les jeunes bénévoles du réseau (discussions autour des lectures, temps d'animation et prêt de livres). De nombreuses propositions émanent des jeunes bénévoles lors de ces rencontres.

Un nouveau projet de lien entre la bibliothèque et la maison Ages et Vie a vu le jour initié par Michèle Guillou.

Objectif : Porter la lecture hors des murs de la bibliothèque.
Instituer un moment de convivialité, de conversation à partir du thème choisi.
Permettre la circulation des documents par le prêt.
Mise en place : Une rencontre par période de 6 semaines est proposée aux résidents. Ils viennent selon leur volonté. Une affiche annonce le thème, la date de la rencontre. Le personnel de la Maison prépare la séance en rassemblant les résidents le jour J dans l'une des 2 maisons.
Le choix des extraits de lecture est préparé à l'avance par Martine C et Michèle G. Le thème retenu est fait pour permettre des échanges verbaux, raconter des souvenirs personnels ou simplement écouter les autres.
Plusieurs séances ont déjà eu lieu :
le 14/11/24 avec pour thème : l'école (4 extraits de livre)
le 30/01/25 avec pour thème : la mer (3 extraits de livre)
Une sélection de 10 à 12 livres est proposée lors des rencontres, dont ceux lus en extrait, les résidents peuvent emprunter ceux qu'ils souhaitent.
Pour les rencontres passées, 5 à 6 résidents ont participé. L'accueil est très sympathique, de la part des résidents et des salariés de la Maison Ages et Vie, le cadre est très agréable. Les séances s'achèvent autour du goûter.

3ème édition du Prix Pop 2024 :

L'Agglomération du Choletais et son réseau de bibliothèques, en partenariat avec la librairie choletaise Le Passage Culturel, ont lancé le 1er Prix POP (Première Oeuvre Publiée) en 2022.

Celui-ci est décerné à un premier roman adulte, écrit par un auteur francophone.
C'est un nouveau prix qui valorise la lecture dans nos bibliothèques.
Les votes sont ouverts à tout le monde (inscrits ou non-inscrits dans les bibliothèques) par le site Portail E-changes.
L'auteur lauréat du Prix POP 2024 était Julie HÉRACLES, pour son roman "Vous ne connaissez rien de moi" aux éditions JC Lattès.
Thème du premier semestre 2025 : "Héros, héroïnes. Que la bibliothèque soit avec toi !"

Animation : L'étoffe des héros le mercredi 4 juin :
Animé par Pierre et Olivier de la Médiathèque Élie Chamard, les participants personnalisent leur tee-shirt à l'effigie de leurs héros préférés, à l'aide de la découpeuse vinyle.

Calendrier des prochains événements

- Anniversaire des 20 ans de la bibliothèque Marque-Pages !

Venez nombreux fêter les 20 ans de la bibliothèque autour d'animations proposées le dimanche 12 octobre 2025

- Poursuite des temps Accueil des classes, l'heure du conte, bébés lecteurs, Voyage Lecture, Accueil de jeunes bénévoles, alimentation de notre page Facebook (nouveauté, animations, coup de cœur....)

Comment et quand rejoindre votre association ? (modalités d'adhésion, périodes d'inscription, etc.)

Contact à la bibliothèque lors des permanences ;
Mercredi 10h30-12h et 16h30-18h, Vendredi 16h30-18h, Dimanche 10h30-12h
Via la page Facebook
Par mail : bib_vezins@choletagglomeration.fr
Par téléphone lors des permanences : 02 41 62 84 73

Recherche de bénévoles

Amis lecteurs, La bibliothèque Marque-pages aimerait étoffer son équipe de bénévoles. En particulier, pour

- Accompagner les jeunes bénévoles
- Participer à l'activité en lien avec la maison Ages et Vie
- Animer différentes activités...

Il y a aussi d'autres missions: choix des livres catalogages, entretien des livres (couverture), désherbages et de les diverses animations auprès du public Vezinais. Ainsi que les permanences le mercredi, vendredi et dimanche. Chaque bénévole, participe selon ses disponibilités et en fonction du choix d'une ou plusieurs commissions.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous êtes intéressés, pour venir découvrir notre fonctionnement et participer aux différentes animations.

Mot du président (facultatif, mais pertinent pour un message personnel et fédérateur)

20 ans déjà... Notre bibliothèque a démarré en 2005. Les transformations successives ont permis d'améliorer l'accueil des lecteurs, petits et grands, et de rendre les lieux plus agréables.
Une équipe de passionnés(es) assure le fonctionnement de ce service en offrant aux usagers un grand choix de livres, ainsi que des animations ; en particulier pour les plus jeunes.
L'année 2024 à vu, grâce à l'aide de la commune, le réaménagement de la bibliothèque. Les derniers équipements de rangement ont amélioré la mise en valeur des livres.
La mise en réseau des bibliothèques de l'agglomération du choletais multiplie les choix d'emprunts. Une navette entre bibliothèque assure la livraison des livres, CD.
Adhérer à la bibliothèque vous permet aussi, grâce à la connexion au site de l'agglomération d'accéder à la lecture de nombreuses revues, quotidiens hebdomadaires, mensuels sur différentes disciplines, culture, économie, politique, sport, musique....
Tous ces services sont gratuits, venez nous rejoindre, ce sera un plaisir, pour nous de vous accueillir.

Contacts :
4 rue des écoles – 49340 VEZINS
02.41.62.74.73
Facebook : Bibliothèque Marque-pages Vezins

Badminton Loisir Vezins

Composition du bureau et nombre d'adhérents

Présidente: Virginie Audusseau
Vice président : Thomas LEMERY
Trésorier: Julien Vergnault
Trésorier adjoint(e): Sandrine Salacroup
Secrétaire: Sébastien Lemasson
Secrétaire adjoint(e):Pascal Bertrand

Nous sommes 35 adhérents (11 femmes et 24 hommes)

Assemblée générale le : 27 juin 2025

Comment rejoindre l'association :

Les personnes désireuses de rejoindre l'association ou faire une cession d'essai, peuvent venir lors d'une séance le mardi entre 20h et 22h à la salle des sports.

Contact :
blvezins@gmail.com
Lemasson Sébastien:06 09 55 04 04
AUDUSSEAU Virginie : 06 24 75 10 14

Cela fait 11 ans que l'association BLV existe. Cette année, on compte 35 adhérents (hommes et femmes) qui viennent le mardi soir de 20h à 22h pratiquer le badminton en mode loisir.
Pas de compétition, juste un échauffement puis des matchs simples et doubles, dans la bonne humeur.
Expérimentés ou non, cela permet à tous de progresser.
Un mardi par mois nous proposons quelques exercices sous forme de jeux.
Quelques échanges avec d'autres clubs sont au programme toujours en mode loisir.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire un essai lors d'une séance.

Vous avez 16 ans ou plus, venez nous rejoindre.

En 2024 nous avons organisé une rencontre en interne, un licencié avec un non licencié, cette rencontre a réuni 10 équipes, nous renouvelons cette rencontre le 06 juin 2025.

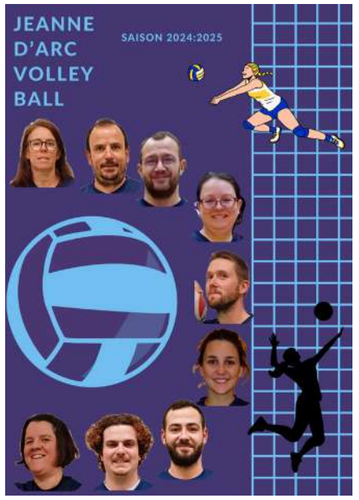

Jeanne d'Arc Volley-ball

« RECRUTE »

Le volley ball de Vezins évoluant en compétition B cette saison, termine sa saison prochainement.
Certains joueurs souhaitant prendre leur retraite sportive ou ayant d'autre projet en septembre prochain, nous sommes activement à la recherche de nouveau joueur/joueuse,

La pratique du volley-ball est abordable et à la portée de tous, alors que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez plus !!
Venez-vous défouler au sein du club de volley de Vezins, entre sport et convivialité, vous vous retrouverez, pour cela vous pouvez nous contacter auprès de l'un de nos joueurs, ou via notre page facebook,
Vous pouvez également venir faire un essai lors de nos entraînements le jeudi soir,

Les matchs et les entraînements à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h15 à la salle de sport. Les matchs à l'extérieur peuvent être programmer un autre jour dans la semaine.
L'adhésion est de 50€ par an (assurance comprise).

La reprise des entraînements est prévue le jeudi 11 septembre à 20h
SALLE DES SPORTS DE VEZINS

Si vous êtes intéressé ou souhaitez des renseignements :

Bureau :
Présidente : Anne Malinge
06 27 32 11 57
Secrétaire : Stéphanie Cesbron
06 79 69 46 33
Trésorier : Nicolas Lefort
Facebook : Vezins Volleyball

ETOILE CYCLISTE VEZINS-CHANTELOUP

La randonnée des « ÉTANGS ET FORÊTS » s'est déroulée le dimanche 27 avril au départ de la M.C.L. de VEZINS.

Les 362 randonneurs pédestres ont bénéficié d'un temps exceptionnel, et profité de la nature et du chant des oiseaux sur les chemins du massif forestier et de ses étangs sur les communes de Vezins et Chanteloup.

Malgré quelques chemins boueux, les randonneurs étaient tous ravis lors de leur retour à la salle, pour se restaurer.

Les membres du Club de l'E.C.V.C. sont enchantés d'avoir pu satisfaire tous ses participants, et remercie également les bénévoles qui nous ont aidés pour la réussite de cette superbe randonnée 2025.

Le club de l'E.C.V.C. prépare une sortie du 22 au 26 septembre à DOUARNENEZ, pour y découvrir de nouveaux circuits de marche et vélo.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

www.ffrandonnee.fr

GYM Détente Vezins

Adresse du siège : 4, rue des Ecoles VEZINS
Activité pratiquée : Gym d'Entretien
Page Facebook :
Association Gym Détente Vezins

Bureau :

Présidente : Marie-Claire AUGEREAU
Vice- Présidente : Evelyne TESSIER
Secrétaire : Anne ROBIN
Secrétaire adjoint : Jean-Jacques DEFOIS
Trésorier : Alain HERISSET
Trésorière adjointe : Marie-Hélène Mme MAILLOT
Autres membres : Annie BREGEON, Chantal FROUIN, Anne-Pascale ROTUREAU, Marc BRIERE

L'association GYM détente propose tous les mercredis :

*une GYM douce de 9h00 à 10h00 animée par Cynthia qui, par le biais d'exercices variés et ludiques, permet aux gens de tous âges de garder souplesse, équilibre, endurance et tonus musculaire dans une ambiance conviviale et détendue

* une GYM détente de 20h15 à 21h15 animée par Stéphane qui, chaque semaine, propose-lui aussi un cours différent, avec du matériel adapté (balles, bâtons, haltères, élastiques...). Ces exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés et permettent de renforcer tonus musculaire, souplesse et équilibre.

L'association accueille des adhérents des communes avoisinantes (Chanteloup, Nuaillé, La Tourlandry, Coron...).
Les séances se déroulent à la salle de sports de Vezins. L'hiver, la salle des fêtes est mise à notre disposition par la municipalité que nous remercions. Et aux beaux jours, quand le temps le permet, la séance a lieu en extérieur.

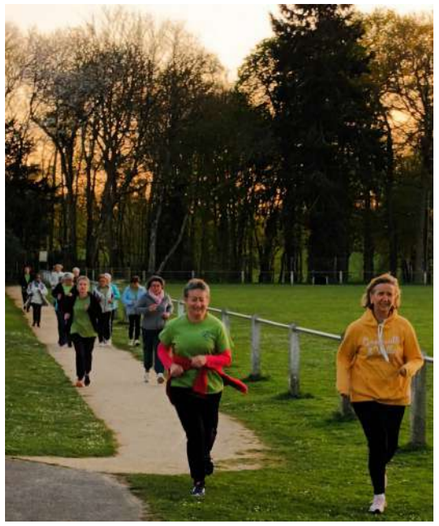

En principe, le premier cours a lieu le premier mercredi de septembre. N'hésitez pas à venir découvrir notre activité ! La séance d'essai est gratuite et sans engagement.

Il est possible de rejoindre le groupe à tout moment de l'année.

Pour tous renseignements, contacter :
Pour la Gym douce : Evelyne TESSIER : 02.41.65.62.83
Pour la Gym détente : Marie-Claire AUGEREAU : 06.85.85.14.28
Ou via la page FB : Association Gym Détente Vezins

CLUB DE L'ESPERANCE

Bureau :

Co Présidents : Madeleine CESBRON et Michel CESBRON (rue des Landes).
Vice-Présidente : Josiane CAMMARATA.
Trésorier : Jean-Marie POINEL assisté de Jocelyne JURET.
Secrétaire : Evelyne TESSIER assistée de Marie-Hélène MAILLOT.
Membres actifs : Michel CESBRON (rue d'Anjou), Rachel COTTENCEAU, Anne GODET, Patrice GIRARD, Joël LAROCHE et Jean-Max SAVARIT.

Retour sur les dernières activités :

Le Club de l'Espérance a proposé à ses adhérents de nombreuses activités variées tout au long de l'année 2024. Tous les mercredis, une permanence est assurée pour permettre aux vezinais retraités de se retrouver autour d'une partie de belote, tarot ou de pétanque à la MCL de Vezins pendant que d'autres adhérents participaient à un atelier de bricolage, couture. Des mini-concours ont été organisés à l'automne et en février dernier. Le concours de belote interclubs du mois de décembre a permis à 148 équipes de jouer ensemble.

Comme chaque année, le Club de l'Espérance s'est investi lors du Téléthon en organisant, le 20 novembre, un concours de belote et jeux divers ainsi qu'une tombola soutenue par de nombreux sponsors. Le 7 Décembre, une « Journée Téléthon » a réuni un grand nombre de personnes venues admirer les maisons illuminées, déguster du vin chaud et écouter le « Music cool ». L'après-midi a débuté par une randonnée et une visite du parc du château de Vezins.

L'objectif du Club est de favoriser les échanges et les rencontres, grâce aux jeux comme la belote, le tarot, la pétanque mais aussi grâce à des temps plus conviviaux, autour d'un pique-nique, par exemple, à l'étang de l'Uzellière ou à Neuvy-En-Mauges. Parce que l'on ne peut pas parler de convivialité sans parler du plaisir de la table, un banquet à Valanjou a réuni plus de quatre-vingts personnes. L'orchestre de « Didier Gilbert » et celui de « Bruno Leblanc » ont accompagné nos danseurs lors de bals organisés par l'association. Comme chaque année, le réveillon de la St Sylvestre a rassemblé une cinquantaine d'adhérent pour fêter dans la joie et la bonne humeur la fin de cette année 2024 et l'avènement de l'année 2025.

Les rencontres se font aussi autour de découverte de notre patrimoine et d'activités culturelles. Ainsi, encore cette année 2024, nos retraités ont eu l'opportunité de visiter « Anjou Insolite », la savonnerie Gonnord et le musée du textile, les chantiers de l'Atlantique et le Grande Brière, de vivre une journée détente sur les bords de Loire. En partenariat avec Chloro'fil, « une croisière sur la Sarthe » a enchanté une vingtaine de Vezinais du Club. Des soirées –spectacles ont aussi réuni près de 40 personnes au spectacle de « Jacquou Le Croquant » à St Rémy en Mauges, une vingtaine de personnes ont assisté à la Comédie Musicale à Yzernay, « Fantaisies d'un grenier », puis à la Comédie interprétée par la Théâtre de Vezins au Puy St Bonnet ainsi qu'à St Paul Du Bois pour la comédie « Panique au décollage » en Avril dernier. Au goûter de Noël, un concert de « Les Voix-si les Voix-là » ont enchanté plus d'une centaine de personnes.

A chaque fois, le Club de l'espérance essaie de faciliter au maximum l'accès à ces sorties à tous ses adhérents en mettant en place un autocar ou encore du co-voiturage. Nous restons à votre écoute pour de nouvelles idées d'activités, de sorties.

Calendrier des prochains événements

- **26 juin 2025 :** Journée pique-nique Interclubs organisée par le « Club d'Yzernay
- **27 Juin 2025 :** Journée entre Loire et Cher en autocar, direction La Touraine. Visite de la Réserve d'Autrèche en petit train, déjeuné au restaurant, après-midi visite de l'atelier d'un Maitre-Verrier, et de la Distillerie Girardot.
- **2 Juillet 2025 :** Le « Foyer de l'Amitié » de la Tourlandry amicale.
- **20 Août 2025 :** Pique-nique du Club de l'Espérance à l'étang de l'Uzelière.
- **10 Septembre 2025 :** Banquet annuel du Club à Valanjou.
- **14 Octobre 2025 :** sortie en covoiturage. Déjeuner –Spectacle « Les journée Polynésiennes » à l'Auberge de la Caverne Sculptée à Denezé sous Doué.
- **22 Octobre 2025 :** Mini concours d'automne.
- **26 Octobre 2025 :** Bal avec « Patrice Jounier » ouvert à tous.
- **9 Novembre 2025 :** Théâtre de Vezins au Puy Saint Bonnet. Sortie en covoiturage.
- **19 Novembre 2025 :** Mini concours et Tombola en faveur du Téléthon.
- **3 Décembre 2025 :** Concours de Belote Interclubs ouvert à tous.
- **6 Décembre 2025 :** Journée Téléthon « Les Maisons illuminées ». Animation l'après-midi avec « Music Cool » et vin chaud le soir.
- **7 Décembre 2025 :** Goûter de Noël avec animation.
- **31 décembre 2025 :** réveillon de la Saint Sylvestre.

Année 2026

- **Mercredi 28 Janvier 2026 :** Assemblée Générale du Club avec dégustation de la galette des rois.
- **Mercredi 25 Février 2026 :** Mini concours des Bottereaux.
- **Dimanche 1er mars 2026 :** Bal ouvert à tous
- **Mercredi 18 Mars 2026 :** Concours de Belote Interclubs ouvert à tous.

Sorties et voyages : les dates et destinations ne sont pas encore fixées.

Mot des Présidents :

Le club de l'Espérance continue de fonctionner avec autant de dynamisme depuis près de 50 ans. Le nombre d'adhérents est en légère augmentation, 160 actuellement.

Nous tenons à proposer des activités variées, afin de répondre aux besoins de chacun. Tous les ans un petit voyage d'une journée en car et différentes sorties de visites et spectacles en covoiturage, sont organisées.
Les randonnées pratiquées tous les mois, sont appréciées des participants.

Les ateliers de soutien informatique et de généalogie pourront reprendre s'il y a de nouvelles demandes.

Le mercredi, avec les jeux habituels, nous proposons également de la pétanque quand il fait beau, du bricolage pour les adeptes, ainsi que des après-midi nouveaux jeux, organisés tous les deux mois, le dernier mercredi du mois.

Si vous souhaitez passer des moments agréables, dans la joie et la bonne humeur ; venez nous rejoindre !

La cotisation annuelle est de 12€

Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner au : 06 75 43 81 43 ou d'écrire au : 4 rue des Ecoles 49340 Vezins.
Ou par mail : clubesperance2022@outlook.fr

La Présidente
Madeleine CESBRON
Le Président
Michel CESBRON

COMITÉ DES FÊTES DE VEZINS

Composition du bureau et nombre d'adhérents : > 6 membres du bureau

Président : Ludovic Mahé -
Vice-Président Sébastien Charruau.
Secrétaire : Sonia Mahé -
Vice-Secrétaire : Axel Mahé.
Trésorier : Bernard Legeay
Vice-Trésorier : Willy Gaboriau.
6 responsables de commission et 10 bénévoles dispatcher dans les commissions.

Ludovic Mahé (à gauche), président, et les bénévoles du comité des fêtes de Vezins qui œuvrent au succès du bar à huîtres. 08 avril 2025

Retour sur les dernières activités (2024 – début 2025)

Janvier 2024 ; Remerciements des bénévoles et des partenaires – Mars ; Soirée Saint Patrick – Mai ; Soirée Disco – Juillet ; Fête de la musique sur 2 jours – Novembre ; Assemblée générale. Septembre à Juillet ; Bar convivialité le mardi matin jour du marché – Octobre à Avril ; Bar à huîtres et charcuterie le premier dimanche de chaque mois.

Calendrier des prochains événements

Février 2025 ; Remerciements des bénévoles et des partenaires – Mars ; Soirée Saint Patrick – Juillet (4&5) ; Anniversaire 15 ans Fête de la musique sur 2 jours – Novembre (28) ; Assemblée générale. Septembre à Juillet ; Bar convivialité le mardi matin jour du marché – Octobre à Avril ; Bar à huîtres et charcuterie le premier dimanche de chaque mois.

Comment et quand rejoindre votre association ? (modalités d'adhésion, périodes d'inscription, etc.)

Contact Mr MAHE Ludovic ou à l'assemblée générale le 28 novembre 2025 à la salle annexe . Prix de la carte est de 2€

Recherche de bénévoles

Nous sommes ravis de vous annoncer que le Comité des fêtes, a dans le but d'assurer la pérennité de notre association, est prêt à accueillir de nouveaux membres passionnés et dynamiques. Si vous souhaitez vous impliquer, partager vos idées ou simplement donner un coup de main, vous êtes les bienvenus !
Votre participation est essentielle pour dynamiser notre commune et proposer des animations qui rassembleront toutes les générations. Chaque aide compte, et ensemble, nous pouvons créer des moments mémorables.
Merci pour votre attention et au plaisir de vous retrouver bientôt dans cette belle aventure ! Comité des fêtes de Vezins.

Mot du président (facultatif, mais pertinent pour un message personnel et fédérateur)

Chers membres du comité, chers partenaires, chers bénévoles et chers habitants de Vezins,

Nous souhaitons prendre un moment pour vous exprimer notre plus profonde gratitude. Votre engagement et votre soutien indéfectible ont été essentiels à la réussite de nos initiatives et à l'animation de notre belle commune.

À vous, membres du comité, qui investissez votre temps et votre énergie pour faire vivre nos projets, un immense merci ! Votre passion et votre dévouement inspirent chacun d'entre nous.

À nos précieux partenaires, votre collaboration et votre confiance sont des piliers sur lesquels nous bâtissons notre dynamisme. Grâce à vous, nous pouvons offrir des événements de qualité qui rassemblent notre communauté.

Et enfin, à tous les bénévoles et habitants de Vezins, votre participation active, vos idées et votre enthousiasme sont la clé de notre succès collectif. Ensemble, nous faisons de notre commune un lieu vivant et accueillant.
Nous sommes impatients de continuer cette aventure à vos côtés.
Je vous donne rendez-vous le 04 et 05 juillet 2025 pour les **15 ans de la Fête de la musique,** avec un spectacle pyrotechnique sonorisé à La Coulée des Douves.
Merci encore pour tout.
Avec toute notre amitié, Le Président ; Mahé Ludovic comité des fêtes de Vezins.

Contacts :
Président ; Ludovic Mahé – 0621068130
comitedesfetes.vezins49@orange.fr
https://www.facebook.com/Comite-desfetesVezins
https://www.comitedesfetes-vezins.fr

Tennis Evre Lys

Composition du bureau

Co-présidentes : Céline Berthelot et Anne-Claire Franquet
Trésorière : Marie Delaunay
Secrétaire : Léa Latour
36 licenciés (18 adultes et 18 jeunes)

Retour sur l'année 2024-2025

- Championnats départementaux séniors par équipe : 1 équipe femme et 1 équipe homme en hiver et 1 équipe homme en été.
- Tennis en famille le 26 avril 2025.
- Tournoi de double le 24 mai 2025.

Calendrier des prochains événements :

- Licence découverte tennis (pour jouer sur le terrain extérieur tout l'été)

Comment et quand rejoindre notre association :

Essais tennis les 16 et 23 juin 2025 sur inscription à tennisevrelys@gmail.com ou par téléphone à Céline Berthelot : 06.31.93.28.01

- Enfants de 6 à 8 ans : de 17h15 à 18h15
- Enfants de 9 à 12 ans : de 18h15 à 19h15
- Adolescents de 13 à 18 ans : de 19h15 à 20h15
- Adultes : de 20h15 à 21h15 et de 21h15 à 22h15.

Inscriptions pour la saison prochaine le 23 juin 2025 de 18h15 à 19h30 à la salle de sports de Vezins.

Mot du bureau

Le club Tennis Evre lys, regroupant 4 communes (Vezins, Coron, La Tourlandry, Chanteloup-les-Bois), propose des cours dispensés par Christophe Metais notre entraîneur, aux enfants à partir de 6 ans mais également aux adultes. La moitié des cours de l'année se déroulent à Vezins et l'autre moitié à Coron durant la saison hivernale.

Nous vous accueillons dans une ambiance familiale, détendue mais aussi avec un esprit de compétition pour ceux qui le veulent.

Vous pouvez profiter d'une licence FFT découverte à 10€ par personne. Cette licence est valable 3 mois une fois dans la saison sportive (soit jusqu'au 31 août 2025). Elle vous permet de jouer avec un autre licencié du club (en illimité) ou avec un invité (carnet de 15 tickets de 30 minutes). Ainsi, avec cette licence, vous pouvez avoir accès à nos infrastructures et notamment au terrain extérieur durant l'été.

Du côté du bureau, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles prêts à s'investir dans notre club. Alors, venez nous rejoindre !
Tennistiquement, le bureau

Nous contacter
Céline Berthelot 06 31 93 28 01
Anne-Claire Franquet 06 89 98 91 39
tennisevrelys@gmail.com
entente-tennis-vezins.clubeo.com

Jumelage Franco Belge

L'association du jumelage, créée en 1976, se retrouve chaque année pour un week-end de festivités avec nos amis belges.

Cette année, ce sont eux qui font le déplacement pour le week-end de Pentecôte les 8 et 9 juin ! Nous espérons avoir un beau soleil pour profiter de ces retrouvailles repas, soirées dansantes, jeux... et bonne humeur sont au programme !

De notre côté, nous retrouverons nos amis belges l'année prochaine les 23 et 24 mai 2026 à Vezin en Belgique !

Pour notre soirée annuelle, nous vous attendons nombreux le samedi 22 novembre à partir de 19h à la MCL. Cette année, nous avons opté pour un repas réunionnais et le retour de "Night Fly" pour les connaisseurs des années 80.

N'hésitez pas à réserver vos places rapidement auprès de Léa ou Laura CHARLOS : 0784149038 ou 0674907602.

DECOR MOREAU
le spécialiste de la rénovation depuis 1958
UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS :
| peintures | murs | revêtements de sol | décoration de l'entreprise | Outillage
83 rue de Lorraine - 49300 Cholet
02 41 65 00 35
ESPACE revêtements
AGREE SOUS-SECTION 4
60 ans

Votre réparateur auto multimarque
Vente Automobile Neuf et Occasion - Dépannage
Vente et réparation
Motoculture
Motorcraft
GARAGE de la TIGEOLE
Tél : 02 41 55 55 17
e-mail : garagedelatigeole@orange.fr
4 rue Nationale - 49690 CORON

E.GOURICHON
1 Rue des Frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18 - Fax 02 41 64 49 15
E-mail : gaelle@etsgourichon.fr
ENERGIES RENOUVELABLES
CHAUFFAGE CLIMATISATION
PLOMBERIE SANITAIRE
SANITAIRE SALLE DE BAINS
ELECTRICITE
IRRIGATION RECUPERATION EAU

Maçonnerie Cesbron
neuf • rénovation
sablage • couverture
06 15 15 82 29
cesbron.jc@wanadoo.fr
66 Rue nationale, 49340 Vezins

DEPUIS 1896
POHU
produits du sol · combustible · jardinerie
ST GERMAIN/MOINE - 02 41 64 76 90

SARL Hervé BOUSSEAU
PLOMBERIE - ELECTRICITE - CHAUFFAGE
28 rue Cheneveau - 49340 VEZINS
herve.bousseau49@orange.fr
02 41 64 43 77 - 06 08 64 09 57

PRODUCTEUR HORTICOLE
Les Serres de la Génière
Plants de fleurs et légumes
Jérome PUICHAULT
06.09.85.92.76 - lesserresdelageniere@gmail.com

OLYMPIQUE SAL-TOUR-VEZINS-CORON (OSTVC)

Composition du bureau & nombre d'adhérents

Président LAROCHE ANTHONY
Vice-président pôle jeunesse LEGER Hugues
Vice-président pôle seniors COSNARD Pierre-Antoine
Secrétaire BREMOND Thomas
Trésorier GOURICHON Vincent
Secrétaire adjoint CHALOPIN Emmanuel
Trésorier adjoint GOURDON Jean-François

MEMBRES DU BUREAU :

ANGIBAULT Baptiste	GUITTON Alexandre
CAILLEAU Laurine	LAUBIGNAT Calvin
CLEMOT Dorian	LECORRE Eliott
DEFOIS Laura	LEGER Marlène
DURAND Sébastien	MARTIN Thomas
GUITTON Thomas	SACHOT Laetitia

Le club se compose de 225 licenciés
3 équipes de seniors dirigé par Yann FOURNIER avec 70 seniors

1 équipe u17 encadré par Melvin MENNEQUIN avec 16 joueurs

2 équipes u15 encadré par David POMMEREAU avec 28 joueurs

2 équipes u13 encadré par Melvin MENNEQUIN avec 24 joueurs

2 équipes u11 encadré par Melvin MENNEQUIN avec 25 joueurs

1 catégorie u9 encadré par Alexandre GUITTON avec 17 joueurs

1 catégorie u7 encadré par Thomas BREMOND avec 10 joueurs

En entente avec le club de Vihiers, nous avons aussi 6 féminines qui évoluent en u11, u15, u18, senior et 2 féminines en seniors loisirs.
Et tous les autres bénévoles (dirigeants, traceurs des terrains, arbitres, barman et supporters.)

Retour sur les dernières activités (2024– début 2025)

- La saison débute par notre tournoi de u11 et u13 le samedi 7 septembre à la Tourlandry avec la présence de 360 enfants
- Concours de palets le 8 novembre avec 90 équipes dans la salle des fêtes de Vezins
- Journée Futsal entre parents et joueurs du club le vendredi 27 décembre.
- La Galette du club, le dimanche 26 janvier à Vezins, environ 130 personnes ont répondu présent.

Nous profitons de l'événement pour remettre le don de 600€ au Téléthon de Vezins et 600€ au téléthon de la Tourlandry

Merci aux enfants et parents qui ont participé au défi mis en place lors des entraînements par Melvin Mennequin leur éducateur.

- Soirée Food Truck (crépinade) après 2 matchs de seniors le dimanche 6 avril.
- Bal du foot le samedi 26 avril repas servis par nos jeunes u15. Un grand merci à tous les participants pour cette soirée.
- Tournoi le dimanche 8 juin le club se déplace avec 2 bus à St Gemmes d'Andigné pour un dernier tournoi ou les équipes de u7 à u17 ont jouer et se sont supportés pour clôturer cette saison 2024/2025

Calendrier des prochains événements

13 juin 2025 : Assemblée Générale à la Salle Annexe de Vezins

19 juin 2025 : Foot en Marchant à la Salle de Vihiers 18h30 à 19h30 (horaire modifiable suivant la demande)

6 septembre 2025 : Tournoi U11 et U13 à la Tourlandry

7 novembre 2025 : concours de palets à Vezins

Comment et quand rejoindre votre association ?

Les inscriptions sont ouvertes tous les mois de juin et juillet,

Contact :

De U6 à U9 : Guitton Alexandre 06 47 09 89 56,

De u10 à u13 et u17 : Mennequin Melvin : 06 77 58 29 26

Les u15 : Pommereau David : 06 28 26 84 93

Nous proposons des portes ouvertes pour chaque catégorie de mai à juin :

Les u6 à u9 de 2020 à 2017 portes ouvertes tous les mercredis après midi

Les u11 de 2016 et 2015 portes ouvertes tous les mardis et mercredis après midi

Les u13 de 2013 et 2014 portes ouvertes tous les mardis et vendredis après midi

Les u15 de 2011 et 2012 portes ouvertes tous les mardis et jeudis

Les u17 de 2010 et 2009 portes ouvertes tous les mercredis et vendredis

Pour les seniors contacter : Fournier Yann 06 23 33 43 04

Pour les féminines contacter : Cailleau Laurine 06 85 33 54 19

Mot du président

Cette saison 2024/2025 a été marqué par des nouveautés

Dans le bureau, la parité est en cours : deux femmes et deux hommes sont arrivés, le bureau reste ouvert pour accueillir de nouveaux membres

Sur le terrain :

Nouvel entraineur des seniors : un joueur du club s'est lancé un nouveau défi, devenir entraineur. Nous remercions Yann Fournier pour cette année passée avec lui et lui souhaitons de bonnes vacances avant de reprendre la saison 2025/2026 sous nos couleurs.

Nouveau statut pour notre éducateur de jeunes, Melvin a été embauché en contrat d'apprentissage pour passer son Brevet de Moniteur de Football (BMF). Nous espérons qu'il sera reçu à cette formation lors de son examen de juin.

Merci aussi aux municipalités qui entretiennent les complexes sportifs, et nous aides financièrement, ainsi qu'a tous nos sponsors sans qui nous ne pourrions pas faire avancer le club.
Et merci à tous les bénévoles et supporters sans qui le club ne pourrait pas fonctionner.
Sur le plan sportif : nous espérions une remonter de nos 2 équipes seniors A et B, cela ne sera pas pour cette saison.
Malgré tous, nous avons une meilleure cohésion au sein du club en particulier en senior avec un taux de présence plus important aux entrainements. Il faudra continuer et persister dans cette voie si l'on veut remonter dès la saison prochaine.

Nous allons lancer la saison 2025/2026 par les inscriptions au mois de juin et préparer les équipes pour mieux repartir la saison prochaine.

Merci à tous pour votre soutien et venez nombreux dès le mois de septembre supportez nos équipes.

Contacts :
Site du club :
https://olympique-saltourvezinscoron.footeo.com
SECRETAIRE DU CLUB :
BREMOND Thomas 06 36 17 01 58
Adresse mail :
ostvc.secretarariat@gmail.com
Adresse facebook:
OlympiqueSaltourvezinscoron
Adresse Instagram :
olympiqueSaltourvezinscoron
OSTVC , 4 rue des écoles 49340 VEZINS

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (C.S.I.) CHLORO'FIL

Composition du bureau & nombre d'adhérents

Le Bureau est composé de 4 personnes : Dominique CLOCHARD (Présidente), Pascal SAUTEJEAU (Trésorier), Christelle BORDREAU (Secrétaire) et Patricia GANDIN (Secrétaire adjointe)
Le Conseil d'Administration du C.S.I. est composé de 20 membres
En 2024, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil compte 370 adhésions (354 familles adhérentes et 16 personnes morales.)

Retour sur les dernières activités

Toute l'équipe salariée et bénévole de Chloro'fil se consacre à l'animation et à la promotion de la cohésion sociale, en proposant aux habitants sur toutes les communes (Chanteloup-Les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines et Vezins) une variété d'activités pour tous les âges. Parmi ses initiatives, on peut citer :

- Du soutien à la parentalité : L'association propose des espaces de rencontre, de jeux et de soutien pour les parents, avec des ateliers thématiques comme ceux de Révéléo, des soirées parents-Ados... visant à échanger des conseils et des bonnes pratiques entre parents. Le Relais petite enfance est là également pour apporter de l'accompagnement à la recherche de mode d'accueil et à la fonction employeur.
- Des ateliers et activités éducatives : Le centre propose de nombreux ateliers permettant aux participants d'apprendre tout en partageant des moments conviviaux. Ces activités favorisent les échanges intergénérationnels et renforcent les liens sociaux comme sur l'atelier couture du vendredi soir ou encore la sensibilisation au code de la route.

- Des animations culturelles et sportives : Tout au long de l'année, Chloro'fil organise des événements culturels, comme des spectacles et des sorties. Deux spectacles petite enfance ont été proposés en 2024. Des activités sportives sont également mises en place à l'année ou ponctuellement. A l'été 2024, Chloro'fait ses jeux a permis de célébrer les JO sur le territoire.
- La Projetterie, des ateliers pour mener à bien ses projets, qu'ils soient collectifs ou individuels, quel que soit le secteur d'activité : associatif, culturel, environnemental, entrepreneurial.... En 2024 et 2025, les « prépa camps » par exemple permettent aux jeunes du territoire d'organiser leurs séjours d'été et de les autofinancer. Labellisé Guid'Asso, Chloro'fil a pu accompagner 12 structures associative en 2024.
- Le Centre Socioculturel travaille en étroite collaboration avec les communes et d'autres structures locales pour développer des projets en lien avec les enjeux de notre territoire. Ensemble, ils mettent en place des actions de sensibilisation sur des thématiques variées, telles que l'environnement, la santé et la solidarité.

Calendrier des prochains événements

A venir :

- Moment passerelle pour l'entrée à la maternelle, comment se préparer pour cette étape ? RDV jeudi 5 juin pour en parler à l'école maternelle de l'EVRE de 9h45 à 11h15 gratuit
- Temps fort de l'été : Voyage autour de trois continents avec des ateliers découvertes sur l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. Trois jours les lundi 07, mardi 08 et mercredi 09 juillet . Ateliers pour tous, de la petite enfance aux seniors : Musiques, danses, traditions, cuisines, culture.... Programme complet à venir.
- Challenge inter-centres + 60 ans : Le sport c'est bien ! Une journée conviviale avec différents ateliers sportifs Lundi 30 juin Salle Joaquim Du Bellay Cholet 09h00-16h00 avec repas -tarif : 4€.
- La semaine gonflable reviendra aux vacances d'automne du 20 au 25 octobre à Toutlemonde, ainsi que les flash games.
- Repair café : réparons ensemble vos objets du quotidien chaque 4éme samedi du mois à Trémentines Salle Relais Chloro'fil place Hubert Cassin-
- Permanence France Bénévolat chaque 1er lundi du mois à 16h au Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil Chlro4fil à Nuaillé : Pour mettre en relation des associations et des bénévoles.

- Les différents ateliers annuels reprendront à la rentrée avec, pour tous : ateliers couture, tricot/crochet, objectifs pour ma planète et numérique café ; et pour les séniors (+60 ans) : Mémoire, Balnéo, Bien être, Gym équilibre et Randonnées.
- Programme pour les familles (activités parents/enfants ou grands-parents/enfants), programme seniors (+60 ans) et programme jeunesse (à chaque vacances scolaires) proposent de nombreuses activités, ateliers, sorties, conférences... toute l'année et sur tout le territoire.

Pour en savoir plus sur les activités et les événements à venir, n'hésitez pas à consulter le site de Chloro'fil ou à venir directement au siège de Nuaillé.

Comment et quand rejoindre votre association ? Recherche de bénévoles

Vous pouvez vous inscrire à tout moment. L'adhésion est valable de janvier à décembre et coute 10€/familles et 30€/personne morale.

Au-delà des activités proposées, Chloro'fil est un véritable lieu de rencontre où les habitants peuvent se rassembler, discuter et échanger. Permettant à chacun de trouver sa place et de s'impliquer dans la vie locale.

Le C.S.I. Chloro'fil recherche en permanence des bénévoles pour le bon fonctionnement de l'association, vous trouverez sur le site internet à l'onglet bénévolat des offres de bénévolat.

N'hésitez pas à remplir le formulaire si vous souhaitez vous investir dans l'association !

Vous pouvez aussi nous appeler à ce sujet.

L'implication des habitants est essentielle au succès des initiatives de Chloro'fil. Chaque contribution est précieuse : que ce soit en s'inscrivant à des activités, en devenant bénévole ou en participant à la vie associative. L'association est toujours à la recherche de nouvelles idées et de nouveaux projets. L'engagement de chacun peut enrichir la dynamique locale.

Grâce à ses nombreuses initiatives et à l'engagement des habitants, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est un acteur clé de la vie communautaire. Ensemble, continuons à bâtir un territoire dynamique !

Contacts :
https://csichlorofil.centres-sociaux.fr/
Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil
40 bis Rue de La Libération
49340 Nuaillé
02 41 55 93 41
accueil@csichlorofil.fr
Suivez-nous sur les réseaux
facebook/Instagram

LA GAULE VEZINAISE

Depuis le 5 avril et jusqu'au 31 octobre, l'étang communal de l'Uzellière, situé route des Poteries, est ouvert à tous les amateurs de pêche détenteurs d'une carte à la journée ou à l'année.

Mais derrière cette activité conviviale, notre association fait face à une réelle difficulté : nous manquons cruellement de bénévoles. Aujourd'hui, la situation est telle que nous ne parvenons plus à constituer un bureau pour faire vivre l'association.

Vous aimez la pêche ? Vous avez un peu de temps et l'envie de vous investir localement ? Rejoignez-nous !

Votre aide, même ponctuelle, est précieuse. Sans nouvelles bonnes volontés, l'avenir de l'association est compromis.

Pour plus d'informations ou pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

UNC

Samedi 25 janvier 2025 - Assemblée générale UNC à Trémentines salle des Mauges
Après les rapports moral et financier et questions diverses
Élections pour compléter le conseil d'administration
Les sortants sont réélus un nouveau membre Jacques Cedolini

Le 3 février élections du bureau au sein du CA

Minute de silence pour nos défunts de 2024.

Nom	Prénom	Commune Origine-Décès	date décès	âge
Augereau	Louis	Vezins	23/07/2024	85
Bellouard	Jean-Claude	Nuaillé	26/03/2024	84
Brillouet	Gérard	Trémentines	03/07/2024	86
Emerieau	Rémi	Trémentines	30/09/2024	92
Gourdon	Xavier	Trémentines-Cholet	18/01/2024	90
Merlet	Jean	Chanteloup Les Bois	26/12/2024	91
Tétau	Gabriel	Chanteloup Les Bois	11/12/2024	96

Début mai c'est la préparation des derniers détails pour la cérémonie du 8mai à Vezins
Cérémonie patriotique suivie de remises de décorations du Mérite UNC à deux anciens combattants de Chanteloup et Vezins pour leur engagement dans leurs anciennes sections avant la fusion de nos quatre sections en une seule
Ils m'ont beaucoup marqué et leurs enseignements aujourd'hui me sont très précieux

Tourné vers le passé autour du monde combattant nos anciens seront accompagnés s'ils le souhaitent ou leur famille pour leur dernier voyage avec les drapeaux de la section. Pour remplir des documents auprès des veuves service des impôts

Mais l'UNC n'est pas uniquement synonyme du passé
Nous sommes tournés vers le futur et à l'heure ou le canon tonne à l'est de l'Europe
Nous attendons un sursaut de patriotisme et d'engagement auprès des générations suivantes et des jeunes

L'UNC est un héritage de Valeurs pour demain

Rejoignez-nous unc.cntv@gmail.com

Soldat de France pour les appelés sous les drapeaux avant 1995
Membre sympathisant ou associé pour toute personne qui défende nos valeurs patriotiques et républicaines et une Europe forte meilleur gage pour une Paix durable.

La cérémonie patriotique du 11novembre 2025 sera célébrée à Trémentines.
Avec remise des décorations pour les récipiendaires de Nuaillé et de Trémentines
Jackie GELINEAU président UNC CNTV

Bureau

Président :
Jackie Gelineau. Chanteloup les Bois. Nuaillé
Président (e)s Adjoint (e)s Trementines Vezins
Manuel Duwattez. Chanteloup les Bois Opex
Jean Alain Narcé. Nuaillé. Soldat de France
Jeannette Moreau. Trementines. Veuve À. C.
Jackie Gelineau. Vezins. Soldat de France
Secrétaire :
Paul Leboeuf. Nuaillé. Ancien Combattant
Secrétaire adjoint :
Louis Marie Duret. Trementines. Soldat de France
Trésorier :
Jean Alain Narcé. Nuaillé. Soldat de France
Trésorier adjoint :
Louis Hervé. Chanteloup les Bois Soldat de France
Maître de Cérémonie et Transmission de la Mémoire :
André Boutin. Trementines. Soldat de France

Membres

Patrice Baron. Chanteloup les Bois. Soldat de France
Jacques Cédolini. Trementines. Ancien Combattant
Joseph Chaillou. Trementines. Ancien Combattant
Paul Godineau. Trementines. Ancien Combattant
René Gourdon. Trementines. Ancien Combattant
Jean Guignard. Trementines. Ancien Combattant

LES ACCROSCÈNES

Théâtre adulte et enfants (LES BALADINS)

Composition du bureau suite à l'assemblée générale du 31 janvier :
Présidente : Corinne CHARLOS
Vice-président : Maxime PORTAL
Trésorière : Chantal FROUIN
Vice-trésorière : Carine GOEURY
Secrétaire : Amélie SUPIOT
Membres : Alexis GOISLOT, Camille HERVE et Tiffanie QUETE

Date de création de l'association : 1923
Histoire de l'association :
Autrefois appelée la troupe théâtrale « Jeanne d'Arc » de Vezins, la troupe a été fondée en 1923 et a joué de nombreuses pièces à la salle de théâtre « Patronage Jeanne d'Arc » jusqu'en 1969.
Après un arrêt de 14 ans, en 1983, l'enthousiasme, la motivation, le courage de plusieurs bénévoles amoureux du théâtre ont permis la relance de la troupe.
Aujourd'hui, la troupe compte une soixantaine de bénévoles répartis dans diverses commissions.
Depuis 2012, la troupe est devenue saltimbanque et joue chaque année dans les salles des communes voisines (La Tessoualle et maintenant au Puy Saint Bonnet depuis 2018).

Fin 2024, nous avons joué au Puy Saint Bonnet « HORS PISTE AUX MALDIVES » d'Eric Delcourt, une comédie déjantée qui a eu un franc succès. Les comédiens s'en sont donné à cœur joie pour interpréter leur rôle !

Cette année 2025, pour remercier tous les bénévoles des Accroscènes, la commission « animation » a organisé une sortie le 26 avril au théâtre MOGADOR à Paris pour assister à la comédie musicale LE ROI LION ! Ainsi, tous les bénévoles de la troupe ont pu se retrouver au-delà de la scène du Puy Saint Bonnet pour aller voir une autre scène…un vrai enchantement pour les petits et les grands….

L'école de théâtre des Baladins a présenté son spectacle à la MCL de Vezins les 10 et 11 mai 2025 au plus grand plaisir des enfants, ados et parents ! C'est toujours un moment de bonheur pour les jeunes et pour les bénévoles des Accroscènes.

La commission « choix de la pièce » a pris sa décision concernant la pièce 2025, la troupe jouera « POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE » de Jean Franco. Nous avons hâte de découvrir ce que nous cache cette comédie…
Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la permanence pour les réservations qui aura lieu le samedi 4 octobre de 14 à 16 h à la salle des Accroscènes, rue des Landes. Comme les années passées, le placement sera libre donc les places ne seront plus numérotées.
Il y aura quelques permanences téléphoniques et ensuite nous vous inviterons à vous rendre sur le site HELLOASSO afin de prendre vos places via internet.

Voici les dates des représentations :

24, 25, 26 et 31 octobre, 1er, 2, 7, 8, 9, 10,11, 14 et 15 novembre 2025 à la salle de théâtre du Puy St Bonnet. Après la forte demande 2024, nous rajoutons cette année 2 séances supplémentaires.
Nous avons hâte de vous retrouver et espérons que vous serez aussi nombreux et fidèles !
Vous pouvez nous contacter à tout moment. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Mail :
contact@lesaccroscenes-vezins.com
Adresse du siège :
4, rue des écoles – 49340 Vezins
Site internet :
www.lesaccroscenes-vezins.com
Facebook : Les Accroscènes de Vezins

Music Cool Vezins

Composition du bureau & nombre d'adhérents

Président : Roy Guy
Vice président : Belsoeur Philippe
Secrétaire : Cailleau Dolorès
Vice secrétaire : Lourenço Patricia
Trésorier : Godet Caroline
Vice trésorier : Chalain Patrick
Autres membres actifs :
Tijou Liliane, Chéné Maëva

Nombre d'adhérents : 30

Retour sur les dernières activités (2024 – début 2025)

Avec ces 4 sessions "La Guinguette", "Phénix", "Lé Zintempor'ailes" et "Horizon", Music cool continue son objectif de jouer de la musique <Cool> dans un esprit décontracté et bienveillant.

Avec ses 30 membres, l'association participe à la vie associative et à différentes manifestations vezinaises (Téléthon, Bar à huîtres, Fête de la musique, Kermesse des écoles) ainsi que sur les communes environnantes.

Le 13 Mai 2025, nous avons organisé un bœuf musical pour laisser libre chaque musicien et chanteur de laisser libre leur créativité et de jouer ensemble.

Toujours dans la bonne humeur, nous avons partagé un moment convivial intergénérationnel.

Rappel Événements 2024/2025

7 Décembre 2024 : Animation par "Lé Zintempor'ailes" et "la guinguette" au Téléthon de Vezins.

Le 20 Décembre 2024 : Animation par "la guinguette" au marché de Noël de Vezins.

Le 6 Avril 2025 : Animation par "Phénix" à Vezins au bar à Huître

17 Mai 2025 : Animation par "Horizon" à Nueil (79) La randonnée gourmande.

17 Mai 2025 : Animations par "Phénix" et "la guinguette" à Chemillé pour la fête du printemps

25 Mai 2025 : Animation par "Lé Zintempor'ailes" et "Phénix" à Nuaillé pour la soirée Planche Apéritive.

Autres dates : Animation par "la guinguette" pour accompagner nos aînés en Maison partagée (age et vie de Vezins), en EPHAD (Trémentines, Vihier, Coron)

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines prestations !

Calendrier des prochains événements

17 Juin 2025 : Animation par "Lé Zintempor'ailes" et "Phénix" à Trémentines pour la fête de la Musique

18 Juin 2025 : Animation Karaoké par "Music Cool Vezins" pour la Kermesse de l'École Saint Joseph de Vezins"

21 Juin 2025 : Animation Karaoké par "Music Cool Vezins" pour la Kermesse de l'École Publique de Vezins"

21 Juin 2025 : Animation par "Lé Zintempor'ailes" et "la guinguette" dans le parc de Vezins lors de la Journée nationale fête de la musique

4 Juillet 2025 : Animation par "Horizon"et "la guinguette" à Vezins pour la Fête de la musique"

Autres dates non déterminées pour 2025/2026

Comment et quand rejoindre votre association ?

L'assemblée générale est le top départ de la saison. Le 6 septembre 2025 salle des Accroscènes à 10H30)

Suite au vote du bureau, nous entamons immédiatement les inscriptions.

Ensuite, nous déterminons les équipes en tenant compte :

Des niveaux musicaux

Ses styles de musiques de chaque équipe

Des différents instruments complémentaires

Des disponibilités suivant les plannings de chaque session.

A date, les cotisations annuelles étaient de
Adulte : 35 euros
Adolescents -18 ans: 20 euros
Aînés + de 70 ans : 15 euros
Tél: 06 86 37 67 35
Mail: musiqcool.vezins@gmail.com
Facebook : Music Cool Vezins

Cercle Bel Air

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Chanteloup-les-Bois, Nuaillé, Trémentines, Vezins.

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don
3, c'est le nombre de vies sauvées avec un don

Les services d'urgences et les hôpitaux ont besoin de sang en permanence.
Pour les alimenter, l'Etablissement Français du Sang organise des collectes sur tout le territoire.
Ils sont aidés pour cela par des associations de donneurs de sang bénévoles dont le rôle est l'organisation pratique des collectes (réservation de salle, préparation le jour du don, préparation de la collation et de l'hydratation qui sont obligatoire pour chaque donneur le temps de la pause, ainsi que l'accompagnement du donneur.

ACTIVITES 2024
4 COLLECTES (1 par commune)

Assemblée générale
Une réunion de conseil par trimestre.
Participation au divers réunions départementales

Bureau

Président : MICKAEL RIPOCHE Nuaillé
Vice-présidente : MARIE ODILE SOULARD Vezins
Secrétaire : DAMIEN AUGEREAU Trémentines
Vice-secrétaire : ETIENNETTE BODY Chanteloup
Trésorière : CATHY BLOTIERE Trémentines
Vice-trésorier : NORBERT LENOIR Nuaillé

Date des prochaines collectes :

Lundi 11 aout 2025 à Vezins
Mardi 25 novembre à Chanteloup

CONTACT :
PRESIDENT : Mickael RIPOCHE :
06 64 97 61 05 popomitch38@gmail.com
INSCRIPTION POUR LES DONS :
www.mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr

Contacter la presse

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations…).

LE COURRIER DE L'OUEST

Correspondant Vezins :
M. Dominique Guibert
06 25 26 13 35
dominique.guibert3@free.fr

Rédaction de Cholet :
10 Boulevard Gustave Richard, 49300 CHOLET
02 41 49 48 20
redac.cholet@courrier-ouest.com

OUEST FRANCE

Rédaction de Cholet :
15 rue du Bourg Baudry, 49300 CHOLET
02 41 49 01 60
redaction.cholet@ouest-france.fr

SYNERGENCES

Le Synergences est un journal gratuit d'informations diffusé sur l'ensemble des communes de Cholet Agglomération, réalisé par l'Agence de la Promotion du Choletais.
16 avenue Maudet, 49300 CHOLET
02 44 09 25 20
Mail : synergences@choletagglomeration.fr

Pour diffuser vos annonces dans le Synergences, pensez à contacter la rédaction trois semaines au minimum avant la date de l'événement.

TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS (TLC)

La Télévision Locale du Choletais émet à destination de Cholet et de son Agglomération.

La chaîne est disponible sur le canal 33 de la TNT en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et en Vendée.

Sur la chaîne 378 de la box Orange et enfin sur la chaîne 918 de la Freebox.

La Rédaction :
ZI de la Bergerie - 3 rue Ampère
49280 LA SÉGUINIÈRE
02 41 62 16 66
Mail : tlcredaction@orange.fr
www.tlc-cholet.com
Télévision Locale du Choletais

Pensez aussi au site au site internet InfoLocale !

Gestion des déchets

Ordures ménagères résiduelles – bacs marrons

Il s'agit des déchets ménagers non dangereux qui ne sont pas collectés de manière sélective en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement spécifique. Ces déchets sont ramassés de porte à porte, placés dans des bacs pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Déchets ménagers – bacs jaunes

Ce sont les bouteilles et flacons en plastique, les petits cartons et emballages alimentaires, les emballages métalliques en acier et en aluminium, les journaux, magazines, revues, ainsi que tous les emballages en plastique.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis le moins longtemps possible avant la collecte. Les bacs doivent être rentrés le jour même et dès que possible après le passage du camion de collecte. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique. Tout stationnement des bacs roulants sur la voie publique en dehors des heures de collecte est interdit.

Bien trier ses déchets recyclables

Pour maximiser l'espace dans son bac jaune, il peut être tentant d'empiler ou d'imbriquer les déchets recyclables les uns dans les autres. Cependant, cela constitue une erreur de tri !

Pourquoi est-ce problématique et quelles sont les conséquences de ce geste incorrect ?

Les opérateurs travaillant à la chaîne de tri doivent, pour chaque lot de déchets imbriqués, prendre le temps de les séparer et de les trier par matière. Cependant, cette tâche est pratiquement impossible à réaliser, car cela rallongerait considérablement le processus de tri, étant donné le volume quotidien de déchets à traiter.

Certaines machines, telles que les trieuses optiques et les convoyeurs à bande, sont conçues pour séparer les déchets en fonction de leur matière afin de les valoriser. Cependant, lorsque les déchets sont imbriqués, ces machines ont du mal à identifier correctement la matière des déchets, ce qui entraîne des erreurs de tri.

Au final, les déchets imbriqués ne peuvent ni être valorisés ni recyclés.

Il est également inutile de les rincer avant de les jeter !

Collecte du verre

La collecte du verre est assurée en apport volontaire par l'intermédiaire de colonnes réparties sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Les interdits :

- Le verre à vitre qui est d'une composition chimique différente et qui risque de contenir du bois, du mastic, du fer…
- Les verres en cristal, la vaisselle en verre, la porcelaine, la faïence et la céramique,
- Les ampoules, néons…

Les bons réflexes :

- Afin de respecter la quiétude des riverains, il est interdit de déposer du verre dans les conteneurs entre 22 heures et 7 heures,
- Inutile de laver le verre il suffit de bien vider les contenants en verre.

Le saviez-vous ?

Les flacons en verre de parfum sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles !

Les colonnes sur Vezins

- Parking de la Maison Commune de Loisirs – rue du Parc
- Rue Nationale (en face du cimetière)
- Route de la Tourlandry (à la sortie du bourg)
- Rue du Chapelet (à proximité du garage automobile)
- Chemin du Métreau sur le parking des jardins communaux

Les biodéchets : passez au compostage

Le compostage, lombricompostage, paillage, mulching… : des solutions existent pour donner une seconde vie à vos déchets verts.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain

Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, boîtes à œuf, sciures de bois non traité

Les déchets de jardin : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation du tri à la source de ces biodéchets est devenue obligatoire depuis le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France.

La solution du compostage :

Le compostage est une méthode simple et naturelle qui permet d'obtenir du compost à partir des déchets de cuisine, de maison et de jardin.

Le compost est un amendement naturel, utilisé pour fertiliser la terre du jardin-potager, du jardin d'agrément ou des plantes en pot. Il peut être réalisé individuellement ou collectivement, en extérieur (en tas ou en composteur) et en intérieur (dans un lombricomposteur).

Depuis 2010, Cholet Agglomération vous propose de bénéficier d'un bon de réduction pour l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Vous pouvez en faire la demande en ligne en fournissant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Comment obtenir un bon de réduction ?

Résider sur le territoire de Cholet Agglomération est la condition.

Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez remplir la demande en ligne sur Cholet.fr en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Pour plus d'informations : Service Gestion des Déchets N° vert gratuit 0 800 97 49 49

Valorisation des textiles usagés

De nombreux textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles une fois qu'ils sont usagés, alors qu'ils pourraient être réutilisés s'ils sont en bon état ou recyclés s'ils sont abîmés.

Voici quelques astuces pour mieux trier vos textiles :

Assurez-vous que vos vêtements sont propres et secs en les déposant dans des sacs bien fermés. Veillez à utiliser des sacs de taille modérée (maximum 50 litres) pour qu'ils puissent passer par la trappe.

Mélangez les articles usés et ceux en bon état. Les textiles non réutilisables peuvent être recyclés pour fabriquer de nouveaux produits.

Pensez à attacher les chaussures par paires !

Pour déposer vos textiles, deux colonnes de collecte sont implantées sur la commune :

- Place André Perret
- Chemin du Métreau, sur le parking des jardins communaux

Pour toute question, les habitants de Cholet Agglomération peuvent contacter le service Gestion des Déchets.

Déchèteries

Vezins - Déchèterie des Humeaux : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Cholet - La Blanchardière : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h
Cholet - Le Cormier : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - le dimanche de 9h30 à 12h
Maulévrier : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Vihiers : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
St Léger sous Cholet - Déchèterie de l'Eriboire : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
La Tessoualle - Déchèterie du Pont Bertrand : lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries et éco-points sont fermés les jours fériés

Les déchèteries et éco-points sont ouverts à l'ensemble des habitants du territoire, sous réserve de posséder la carte d'accès pour les déchèteries de Cholet, Saint Léger sous Cholet, Vezins et la Tessoualle et que les déchets soient acceptés, conformément aux règlements en vigueur.

Déchèterie. Couvrez vos chargements lors du transport

Pour la sécurité de tous et la protection de l'Environnement, il est rappelé aux usagers qu'il est obligatoire de couvrir ou de maintenir votre chargement lors de votre venue en déchèterie, afin d'éviter l'éparpillement et l'envol des déchets sur la voie publique pendant le trajet.

De trop nombreux déchets sont retrouvés dans les fossés sur les chemins menant aux déchèteries du territoire.

Fonctionnement de la carte d'accès :

Cette carte (une par foyer) est GRATUITE lors de sa création, et donne droit à 12 passages par an.

Lors de la remise initiale de la carte, Cholet Agglomération attribue un nombre forfaitaire de passages et est soumis à l'application d'un prorata temporis en fonction de la date de la demande de carte.

Au 1er janvier de l'année civile, la carte sera automatiquement réinitialisée (sans action de votre part) avec un forfait de 12 passages. **Les passages non consommés de l'année antérieure ne seront pas cumulés à votre forfait de la nouvelle année.**

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne.

Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À votre demande, la carte peut être rechargée de 5 passages supplémentaires (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante (à la différence des passages forfaitaires).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Gestion des Déchets par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 au 0800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe) ou par mail : contactdechets@choletagglomeration.fr.

Stop aux dépôts sauvages : un geste simple pour préserver notre cadre de vie

Malgré les solutions mises à disposition pour se débarrasser de ses déchets, des dépôts sauvages continuent d'apparaître sur notre commune : encombrants laissés en bord de route, déchets verts abandonnés en lisière des bois, gravats déposés illégalement…

Ces gestes inciviques nuisent à la propreté de notre environnement, dégradent notre cadre de vie et entraînent un coût pour la collectivité, donc pour chacun d'entre nous.

Conformément aux articles du code pénal R 632-1 et 635-8 « tout dépôt sauvage et déchets ou de détritus de quelque nature que ce soit sur la voie publique ou en tout autre lieu, en dehors des conteneurs de collecte réservés à cet effet, sont strictement interdits. Cette infraction est punie d'une amende pouvant aller de 400 € à 1 500 € pour les plus importants.

Depuis le 1er février 2023, la commune a mis en place un tarif d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages réalisés sur le territoire communal :

- 100 € pour le dépôt de déchets ménagers et assimilés, et encombrants
- 40 € / heure / par agent pour l'enlèvement des dépôt sauvages plus le coût de traitement des déchets en déchèterie.

DES AIDES POUR RENOVER SON LOGEMENT

Cholet Agglomération a mis en place un dispositif* pour encourager les propriétaires à rénover leur logement. L'opération concerne les centres-bourgs de 20 communes de l'agglomération, dont celui de Vezins.

Le dispositif OPAH-Ru

Des aides publiques importantes, des conseils et un accompagnement : c'est en résumé l'intérêt d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain). Ce dispositif a été mis en place pour les 20 centres-bourgs de 14 communes de Cholet Agglomération en février 2023, pour 5 ans (jusqu'en 2028).

L'objectif est d'encourager les travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, aide au maintien à domicile) dans les logements privés, situés dans le périmètre du dispositif en définissant le meilleur financement possible pour réduire le coût pour les propriétaires.

Les subventions

Près d'1 810 000 € d'aides publiques locales sont fléchées pour les propriétaires qui engagent un projet de rénovation. Depuis le 1er janvier, les aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) ont également évolué. Sur des projets d'adaptation au vieillissement, le taux de subvention s'élèvera de 50 à 70% selon les ressources du foyer. Le plafond des travaux passera à 22 000 €. Ces financements sont destinés aux personnes de plus de 70 ans ou de 60 à 69 en perte d'autonomie et aussi aux personnes en situation de handicap.

Pour les travaux d'amélioration énergétique, de nouvelles règles s'appliquent et le plafond des travaux subventionnables passe de 35 000 € à 70 000 €. Les propriétaires occupants pourront obtenir de 60 à 80 % de subvention selon leurs revenus.

L'accompagnement

Cholet Agglomération a missionné Alter pour accompagner gratuitement les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété, tout au long de leur projet afin de mener à bien leurs travaux.

Les conseillers d'Alter, réalisent une étude personnalisée en fonction du logement et des attentes des propriétaires en proposant un conseil éclairé, neutre et gratuit sur les travaux à réaliser. Elles estiment leur coût et déterminent le montant des différentes aides publiques mobilisables.

*une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-Ru)

Renseignez-vous
Agence Alter de Cholet :
83 avenue Léon-Gambetta
02 41 46 80 42

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX ? ACHETER ? DES AIDES EXISTENT !

Cholet Agglomération met en place une subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre-ville et centre-bourg.

Montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est de 20% du montant HT des travaux dans la limite de 25.000€ HT de travaux, soit une **subvention maximale de 5.000€.**

Bonus de 2.000€ pour les logements vacants depuis + de 3 ans.

Pour qui ?

La subvention Prime'Accession est destinée aux primo-accédants qui respectent les plafonds de ressource du Prêt à Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de Cholet Agglomération).

Un primo-accédant est une personne qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale depuis plus de 2 ans.

Quels sont les territoires éligibles ?

Les centres anciens des 26 communes de Cholet Agglomération :

Vezins, Bégrolles-en-Mauges, Cernusson, Les Cerqueux, Chanteloup-les-Bois, Cholet, Cléré-sur-Layon, Coron, Lys-Haut-Layon, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Montilliers, Nuaillé, Passavant-sur-Layon, La Plaine, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Paul-du-Bois, La Séguinière, Somloire, La Tessoualle, Toutlemonde, Trémentines, Yzernay.

Pour les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme : zonage UA (centre ancien) et/ou zone assimilable.

Pour les communes couvertes par une carte communale ou soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) : périmètre défini.

Quelles sont les conditions à respecter ?

Bâti achevé **avant le 1er janvier 1960**

En **centre-ville / en centre-bourg**

Les travaux subventionnés :

- → Gros oeuvre (structure du bâti, maçonnerie)
- → Toiture (charpente, couverture)
- → Réseaux (eau, électricité, gaz)
- → Équipementssanitaires(baignoire/douche, WC, lavabo)
- → Travaux d'économies d'énergie

(chauffage, isolation, menuiseries extérieures).

À quel moment déposer ma demande ?

Dans les 3 mois suivant la signature de l'acte de l'achat et avant le démarrage des travaux.

À quel moment je reçois la subvention ?

Une fois les travaux achevés, sur présentation des pièces justificatives (acquisition, factures

acquittées et photos des travaux, ...) et sous réserve de la conformité avec le projet initial.

Toutes les informations sur Cholet.fr

COLLECTE EMMAÜS

Souhaitez-vous faire un don à la communauté Emmaüs ?
Saviez-vous que, en dehors de Cholet, le point de collecte de Vezins est le seul des communes environnantes ?

Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h, une permanence est assurée au local situé rue des Frairies, à proximité de la cour de l'école de l'Evre.
Madame Odile Bouvet s'occupe de ces permanences. Vous pouvez la joindre au 02 41 64 45 88.

PAROISSE SAINTE MARIE DES SOURCES DE L'ÈVRE

La paroisse Sainte Marie des Sources de l'Èvre regroupe 4 relais : Vezins, Chanteloup-les-Bois, Nuaillé et Trémentines.

Contacter le secrétariat paroissial :
2 Place Hubert-Cassin
49340 Trémentines
02 41 62 59 59
secretaire.paroisse.eap@outlook.fr

Correspondant Relais de Vezins :
Patrice MARCHAND
06 73 21 33 06
marchand.vezins@orange.fr

Salle Saint Pierre
13 bis rue Saint Pierre
49340 VEZINS

Une permanence est assurée le mardi de 10 h à 11 h

DÉFIBRILLATEUR

CES ÉQUIPEMENTS SONT INSTALLÉS À LA MAIRIE ET À LA SALLE DE SPORTS.

DEMANDER OU RENOUVELER UN TITRE D'IDENTITÉ

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de CNI : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.
L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais. Pour cela, il faut renseigner votre localisation puis choisir le rendez-vous disponible qui vous convient le mieux.

Pour rappel, le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci soit équipée d'une station d'enregistrement.

https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee

Délai d'obtention variable selon la période de l'année : **le pic d'activité se situe entre mars et août**. Pour connaître le suivi de votre demande, vous pouvez vous adresser auprès de votre mairie de dépôt.

La mairie de Vezins ne délivre plus de pièce d'identité, il faut donc vous rendre dans une autre ville.

Les communes les plus proches pouvant délivrer les pièces d'identité : Chemillé-en-Anjou, Maulévrier, Le May-sur-Evre, Lys-Haut-Layon (Vihiers), Cholet, La Séguinière.

Durée de validité : 10 ans + 5 ans.
Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5). La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit prolongée de 5 ans.

Frais de gardes animaux errants

Nous vous rappelons l'importance de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que votre chien ne s'échappe. En cas de capture d'animaux errants, ces derniers seront temporairement hébergés au chenil situé Chemin du Métreau. Ce chenil a été spécialement mis en place en réponse à l'augmentation des cas d'animaux errants retrouvés dans nos rues. En effet, les agents municipaux ainsi que les élus sont trop souvent mobilisés en soirée, la nuit ou pendant les week-ends pour gérer ces situations.

Frais de gardes applicables :

> **forfait de prise en charge : 70 €**
> **hébergement journalier : 30 €**

Balayage et désherbage

L'entreprise COVED interviendra pour le balayage mécanique des rues de la commune **du 1er au 5 septembre et du 13 au 17 octobre 2025.**

Afin de faciliter le trajet de la balayeuse et ainsi d'optimiser le nettoyage de nos caniveaux, nous vous invitons à libérer la chaussée et à ne pas laisser vos véhicules sur la voie publique ce jour-là.

Planning désherbage vapeur 2025
> Du 16 au 27 juin
> Du 8 au 19 septembre
> Du 20 au 31 octobre

Achat groupé de fioul domestique

Madame Bernier s'occupe du service de groupement de fioul sur notre commune.
Passez votre commande auprès d'elle pour bénéficier de tarifs avantageux :
02 41 64 46 17
Dates de livraisons pour l'année 2025 :
Pour obtenir une réduction via le groupement de fioul, il est requis de payer un minimum de 400 litres en une seule fois. Dans le cas contraire, un frais supplémentaire de 15 € pour le déplacement sera ajouté à la facture.

PROPRETÉ – DEJECTIONS CANINES

Face aux déjections canines qui sont devenues de plus en plus fréquentes et source de nuisances, voici un petit rappel des règles essentielles :
Il est strictement interdit de laisser les déjections canines sur les voies publiques, notamment les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants, afin de préserver l'hygiène publique.

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner une amende forfaitaire de 35 €.

Pour faciliter le respect de cette règle, la commune met gratuitement à disposition des sacs spéciaux destinés à cet usage. Vous pouvez en obtenir sur le site de la Coulée des Douves.

TENIR SON CHIEN EN LAISSE UNE QUESTION DE SECURITE

La Commune de Vezins vous rappelle qu'il est obligatoire de tenir un chien en laisse dans la rue, les espaces verts et les parcs. Toute dérogation peut être sanctionnée.

Cette mesure est imposée en raison de plusieurs débordements, notamment à la Coulée des Douves. Les animaux sont au contact direct des promeneurs ainsi que des autres animaux c'est pourquoi il faut permettre à chacun de se balader en toute confiance.

De plus, cela maintient les animaux en sécurité en évitant les fuites ou les morsures et permet de conserver un cadre de vie propre en gardant un œil sur les déjections à ramasser.

Vous êtes donc invité(s) à tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades.

LE BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNEE !

Bien que largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes pour l'environnement et toxique pour la santé (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.).
Pourtant depuis le 10 février 2020, le code de l'environnement l'interdit ! Cette infraction expose le contrevenant à **une amende de 750 €** (article R541-78).

Des solutions alternatives existent :
- Le compostage domestique (une aide de 50 € pour l'achat d'un composteur est proposé par Cholet Agglomération),
- Des opérations de broyages des végétaux à destination des particuliers, sont proposées par Cholet Agglomération régulièrement sur les communes du territoire.

Lutte contre les nuisances sonores

Aucun bruit de particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage.
Les activités bruyantes réalisées par les particuliers sont autorisées uniquement tel défini par arrêté préfectoral :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Nous attirons également votre attention sur les aboiements continus de chiens, les véhicules motorisés bruyants et la musique à haut volume qui sont autant de sources de nuisances sonores qui doivent être évitées.

LE FRELON ASIATIQUE : COMMENT LE RECONNAITRE ET AGIR EFFICACEMENT

Le frelon asiatique (Vespa velutina), également connu sous le nom de "frelon à pattes jaunes", est une espèce invasive qui présente des risques pour l'environnement et la santé publique. Reconnaissable par sa couleur sombre et ses pattes jaunes, il peut mesurer jusqu'à 3 centimètres de longueur.

Les dangers du frelon asiatique :

La présence de ces insectes peut poser plusieurs problèmes :
Menace pour les abeilles : Les frelons asiatiques sont connus pour chasser les abeilles, ce qui peut avoir un impact néfaste sur les populations d'abeilles locales et la pollinisation.
Risques pour la santé humaine : Leurs piqûres peuvent être douloureuses et dans de rares cas, provoquer des réactions allergiques sévères chez certaines personnes.

Que faire en cas d'invasion dans votre jardin :

Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques dans votre jardin, voici quelques étapes à suivre :

Identification : Apprenez à reconnaître le frelon asiatique. Consultez des guides ou des ressources locales pour vous familiariser avec son apparence distinctive.
Précautions : Évitez les gestes brusques à proximité des nids et protégez-vous en portant des vêtements longs et couvrants lorsque vous travaillez à l'extérieur.
Intervention professionnelle : Pour l'élimination des nids, faites appel à des professionnels formés et équipés pour une intervention sécurisée et respectueuse de l'environnement.

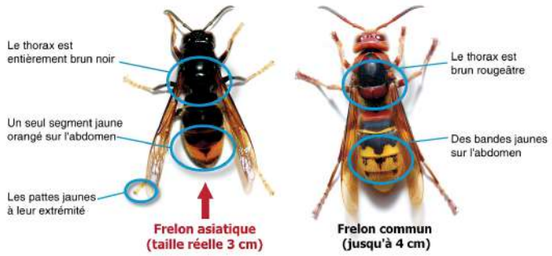

Ensemble, restons vigilants et agissons de manière responsable pour préserver notre environnement et assurer la sécurité de tous face à cette menace potentielle.

URGENCES

Sapeurs-Pompiers **18**
Harcèlement scolaire **3020**
Numéro d'urgence européen **112**
Gendarmerie de Vezins
8 rue du Chapelet **02 41 64 40 02**
Ouverture au public le vendredi de 14h à 18h
S.A.M.U **15**
Centre Antipoison **02 41 48 21 21**
Violences conjugales **39 19**

SERVICE MÉDICAUX

Pharmacie HAMON
46 rue de Cheneveau 02 41 64 45 61
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h30 / 14h30 - 19 h
Jeudi : fermé - Samedi : 9 h - 12 h 30 / fermé l'après-midi

Infirmières
Mme Sylvie DEFOIS
Mme Catherine COMBEAU 06 10 04 51 48
Mme Léa CHARLOS 02 52 60 06 68
Maison médicale - 19 rue de Cheneveau

Médecin généraliste
Docteur Cristina CODREANU **... 02 41 28 00 33**
Maison médicale ..... sur rendez-vous
19 rue de Cheneveau

Kinésithérapeutes
1 Square des Jardins 02 41 64 44 93
..... sur rendez-vous
M. Mickael RUPIN
Mme Julie GIBOIRE
Mme Emilie ALBERT
M. Sylvain CESBRON
Mme Christine LANDEAU

Clinique Vétérinaire de la Forêt
23 rue de Cheneveau 02 41 64 40 10
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h - secretariat.cabveto.foret@orange.fr

Ambulances Baranger - Cailleau
Commune de stationnement 02 41 30 70 28

Centre Hospitalier
1 rue Marengo à Cholet 02 41 49 60 00

Polyclinique du Parc
Avenue des Sables à Cholet 02 41 63 42 00

SERVICES COMMUNAUX

Mairie et Agence Postale
Place Flandres Dunkerque 02 41 49 02 60
mairie@mairie-de-vezins.com
Lundi, mercredi, vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30

Cimetière ..... s'adresser à la Mairie

SERVICES ENFANCE

Périscolaire et accueil de loisirs extrascolaire Les P'tits Potes
enfance@mairie-de-vezins.com .. 02 41 64 94 65

CHOLET AGGLOMÉRATION

Maison Départementale des Solidarités du Choletais (MDS)
26 Avenue Maudet
49300 CHOLET 02 41 21 51 00

Service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération
Direction de l'Environnement
Bâtiment Mail 2 (1er étage)
contactdechets@choletagglomeration.fr
49300 CHOLET .. 0 800 97 49 49 (N° vert gratuit)

Déchèterie des Humeaux
Route de Trémentines - 49340 VEZINS
Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

SCOLARITÉ

École publique de l'Évre
Place Flandres Dunkerque
ce.0490676u@ac-nantes.fr
Directrice : Mme Blandine BINET .. 02 41 49 02 64

École privée Saint Joseph
Impasse Joseph Giron ... vezins.stjoseph@ec49.fr
Directeur : M. Bruno ROBIN 02 41 64 40 05

SERVICES DIVERS

Bibliothèque Marque-Pages
4 rue des Écoles - 49340 VEZINS .. 02 41 62 84 73
bib_vezins@choletagglomeration.fr
Mercredi : 10 h 30 - 12 h / 16 h 30 - 18 h
Vendredi : 16 h 30 - 18 h - Dimanche : 10 h 30 - 12 h

Centre des Finances Publiques
42 rue du Planty
49300 CHOLET 02 41 49 58 20

Sous-Préfecture
30 rue Trémolière
49300 CHOLET 02 53 57 90 62

Préfecture
Place Michel Debré
49100 ANGERS 02 41 81 81 81

Conseil Départemental de Maine-et-Loire
48B bd du Maréchal Foch
49100 ANGERS 02 41 81 49 49

Conseil Régional des Pays de La Loire
1 rue Loire
44000 NANTES 02 28 20 50 00

Commerces, services, entreprises... consultez notre site internet !

Audrey Tobak

Christophe Binet

Lucie Panissié

CONCOURS PHOTOS

Organisé par les enfants du CME

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Didier Gendraud

Jean Malinge

Valérie Triolet

Christophe Binet

Valentine Bouchet-Duperray

Margaux Charruau

Valentine Bouchet-Duperray

Valentine Malinge

Louison Godin

WWW.PISCINE-AQUALYS.FR
SIMPLE ET NATURE...
AQUALYS
À TOUTLEMONDE
AQUAGYM
AQUABIKE
ANTIPHOBIE
ÉCOLE
DE NATATION
COURS DE NATATION
ENFANTS ET ADULTES
PISCINE
COUVERTE
33°C
PARKING PRIVÉ
02 41 55 46 50
aqualys@wanadoo.fr
6 route de Chanteloup
49360 TOUTLEMONDE

AUDITION
CONSEIL
Cholet Sud
4 rue d'Austerlitz
02 41 64 00 65
Cholet St Pierre
Place Saint Pierre
38 rue du Puits Gourdon
02 41 58 12 78
Beaupreau
47 rue St Martin
02 41 63 35 55
VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER
VOTRE AUDITION ?
• Bilan audioprothétique personnalisé et gratuit*
• Prêt d'une aide auditive à l'essai pendant un mois**
• Suivi et assistance pour tout type d'aide auditive 6 jours sur 7
• Partenariat avec de nombreuses mutuelles
Avec l'équipe d'Audition Conseil, engagée envers des valeurs humaines, échangez en toute confiance ! Nos spécialistes vous guideront de manière indépendante vers une solution performante.
DES SPÉCIALISTES
DE CONFIANCE
Pierre LOUP
Sylvie GUERAS
Florent GRASSINEAU
Elodie POUDRAY
Claudie NEGRE
Anne-Sophie PASSELANDE
Tom PASSELANDE
Blandine VAUCHER
Audioprothésistes diplômés d'Etat
AUDITION
CONSEIL
Plus de 30 ans d'Expérience à vos côtés
auditionconseil-pl.fr

LSP
La signalisation
professionnelle
425 rue Pierre et Marie Curie
ZA des Couronnières
Liré
49530 ORÉE-D'ANJOU
Tél. : 02 40 98 62 75
Courriel : contact@sarl-lsp.fr
Site internet : www.ste-lsp.com
Votre sécurité
est notre priorité !
La signalisation horizontale
ROUTE BARRÉE
La signalisation verticale
Les amenagements specifiques